

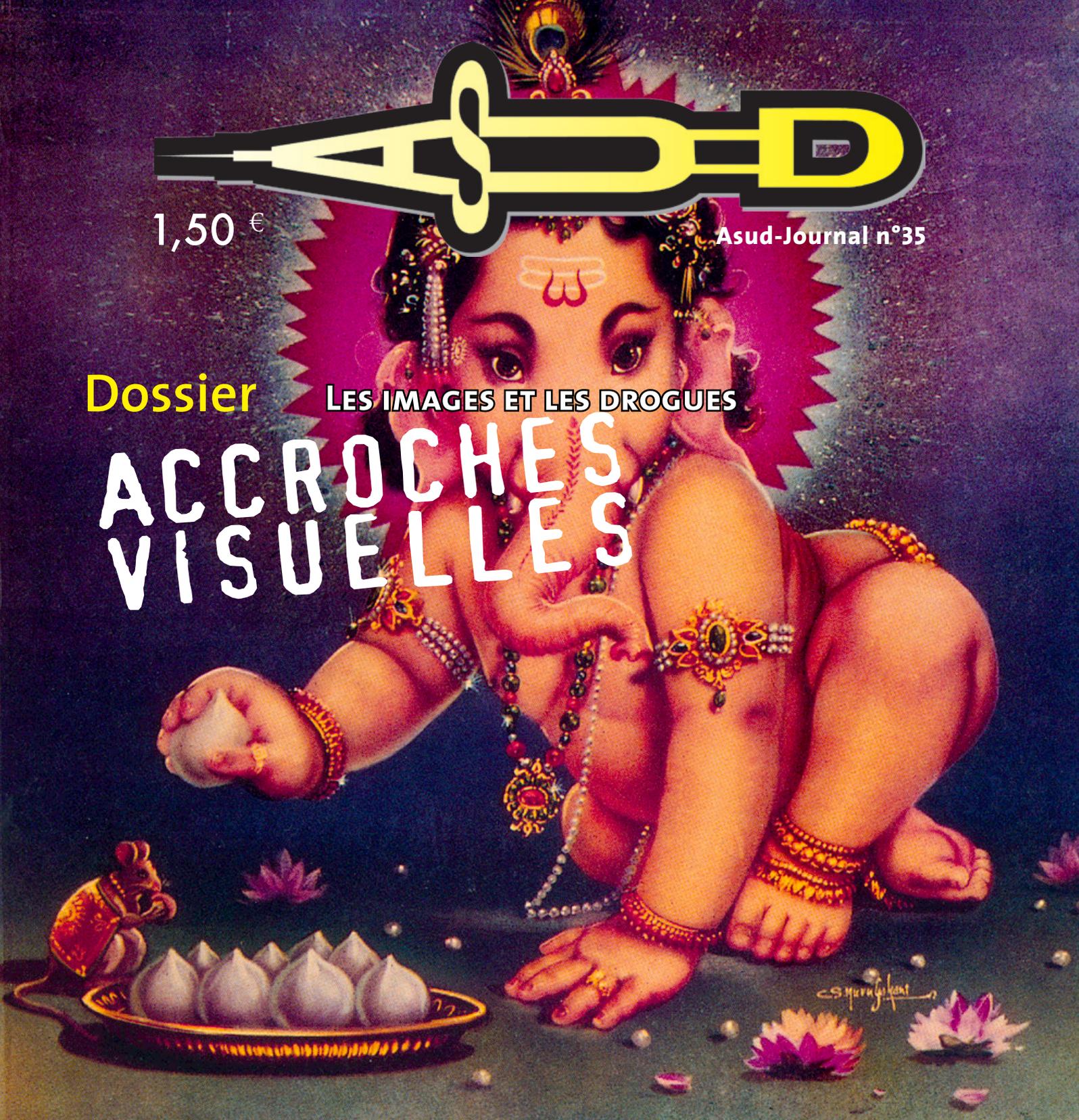
1,50 €

Asud-Journal n°35

Dossier

LES IMAGES ET LES DROGUES

# ACCROCHES VISUELLES



**Politique**

ÉTIENNE APAIRE  
ET FADELA AMARA

**International**

LE CANNABIS CHEZ  
LES IBÈRES

**Et nos rubriques**

RDR, AUTOSUPPORT,  
VIE ASSOCIATIVE, PRODUITS...

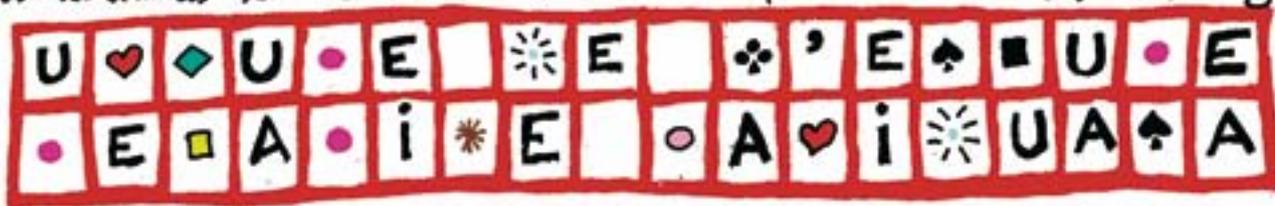
**Auto support et réduction des risques parmi les usagers de drogues**

# JEUX GROSSIERS



par Quin

1 Bonjour ami lecteur!  
Amuse-toi à mettre les consonnes dans les bonnes cases pour découvrir les 2 phrases magiques!



C: ■ G: ■ J: ☼ L: • M: • N: ♠ R: ♥ S: ♦ T: ♣ Z: \*

2 **Histoire drôle** **Le garçon:** Quand je rentre chez moi, je jette mon chapeau, et s'il reste accroché au porte-manteau, c'est que j'ai passé une bonne journée! **La fille:** Ouais, moi c'est pareil; quand je rentre chez moi, je jette ma culotte, et si elle reste collée au plafond, c'est que j'ai passé une bonne soirée!

## 4 Rébus



3 Arriveras-tu à dénicher la phrase qui se cache derrière cette énigme?



Réponse: il manque UL dans un coin



# Édito

**D**écidément, s'il y a une chose dont les usagers de drogues doivent se méfier, c'est bien des bonnes intentions. Dans les années 70, de bonnes âmes ont cru que pour empêcher les drogués de « se piquer », il fallait absolument leur interdire d'acheter des seringues, ce qui, trente ans plus tard, s'est soldé par deux épidémies majeures, alimentées par les échanges de ces seringues devenues rares.

Aujourd'hui, c'est une seconde vague de bonnes intentions que nous avons à gérer : la généralisation du discours médical sur la dangerosité des drogues, qu'elles soient licites ou illicites.

En effet, qu'est-ce qui a véritablement changé dans la société française dès que l'on prononce le mot « drogues » ? Plus de tolérance pour les produits illicites ? Certes non. Plus d'empathie envers les consommateurs, perçus comme des victimes ou des malades ? Non plus. Non, ce qui a véritablement changé, c'est que la plupart des Français admettent que le tabac (beaucoup) et l'alcool (un peu) sont des drogues. Sur quels critères ? Leur dangerosité sur le plan sanitaire.

Comment en est-on arrivé là ? Essentiellement grâce aux rapports Riques (1998) et Parquet (1997), aux commandes de la Mildt ou du ministre de la Santé, qui ont montré les dégâts sanitaires causés par les drogues légales. Ce qui n'a en aucune manière contribué à banaliser les autres drogues, mais montré la similitude des mécanismes entre produits, licites ou pas. Conséquence : les Français, dans leur majorité, condamnent désormais toutes les drogues, non plus parce que la drogue c'est mal, mais parce que la dépendance à un produit n'est ni écolo ni compatible avec l'image positive du citoyen libre du XXI<sup>e</sup> siècle.

Dernier exemple des bonnes intentions qui, si l'on n'y prend pas gare, vont conduire nos enfants ou petits enfants sur le chemin de la prison pour une cartouche de clopes ou un coup de rouge. Comment briser ce cercle infernal déguisé en cercle vertueux ? Retrouver le sens du politique. Car ce n'est pas plus aux addictologues de dicter la norme en matière d'ivresse, qu'aux architectes de savoir si l'on doit loger ou non les SDF. L'attirance de nos contemporains pour le jugement technocratique a quelque chose d'effrayant.

Le 8 décembre 2007, le Journal officiel publiait l'arrêté ministériel agréant Asud « au niveau national pour représenter les usagers dans les instances hospitalières et de santé publique... » Cet arrêté nous place au cœur de cette communication addictologique axée sur les dangers, et seulement sur les dangers, des drogues. De nombreux membres d'Asud se sont inscrits dans le combat historique pour le droit aux seringues propres et aux produits de substitution, pour des raisons de libertés publiques et de refus des discriminations. Mais notre force est aussi de savoir entamer le dialogue avec les responsables de la santé publique, sans pour autant renier notre identité de militants des droits de l'homme. Deux choses qu'on a trop souvent voulu présenter comme inconciliables. Or, tout comme une association de diabétiques est parfaitement habilitée à manifester sa mauvaise humeur face à certaines dispositions réglementaires de l'industrie alimentaire, c'est parce que nous croyons que la loi de 70 est mauvaise pour la santé que nous la combattons.

Plus que jamais, les droits de l'homme et la santé publique sont donc mêlés dans notre combat pour la décriminalisation des usagers de drogues.

**Fabrice Olivet**

# Sommaire

## **POLITIQUE ET CITOYENNETÉ P. 4**

Rencontres : Étienne Apaire, président de la Mildt  
Fadela Amara, secrétaire d'État à la ville p. 6

## **RdR P. 9**

2<sup>e</sup> enquête interassociative

## **AUTOSUPPORT ET SANTÉ COMMUNAUTAIRE P. 10**

Asud et Narcotiques anonymes  
De la défense du citoyen à celle de l'utilisateur  
du système de soins p. 12

## **VIE ASSOCIATIVE P. 14**

Une journée avec Safe  
Les 20 ans d'Ego p. 16

## **CANNABIS P. 17**

Conseiller n'est pas faciliter l'usage

## **PRODUITS P. 18**

L'héroïne de l'histoire

## **International P. 20**

Petite histoire du cannabis chez les Ibères

## **DOSSIER P. 24**

Les images et les drogues

## **Notre culture P. 28**

Les paradis artificiels, Opium

## **Forum P. 30**

## **Adresses P. 32**

## **B.D. P. 34**

Directeur de la publication : **Éric Schneider**

Rédacteur en chef : **Fabrice Olivet**

Secrétaire de rédaction : **Isabelle Célérier**

Coordination : **Anna Malonga**

Maquette & Croquis : **Damien Roudeau**

Illustrations & B.D. : **Pierre Ouin**

Couverture : **D.Roudeau, IconoMaster**

Ont participé à ce numéro : **Patricia Bussy, Pierre Chappard,**

**Jef Favatier, Miguel Gonzalez, Jimmy Kempfer,**

**Fabrice Olivet, Fabienne Pourchon, Éric Schneider.**

Imprimerie Moderne de Bayeux

Commission paritaire en cours

*Asud-Journal* est tiré à 15 000 exemplaires

Ce numéro a pu paraître grâce aux soutiens de Sidaction,  
de la Direction générale de la santé (DGS).



# « ASSOCIATION D'USAGERS DE DROGUES, C'EST AMBIGU ! »

ÉTIENNE APAIRE

**Quel sens donner à la suppression du financement d'Asud, immédiatement saluée par l'hebdomadaire Valeurs Actuelles ? Le partenariat entre la Mildt et Asud étant un enjeu de santé publique qui mérite d'être poursuivi dans un esprit de compréhension mutuelle, cette perte ponctuelle de financement est une péripétie déjà oubliée. Même si, comme nous l'a rappelé notre rencontre du 19 octobre 2007, les mots « réduction des risques » et « usagers de drogues » ne signifient pas toujours la même chose, au même moment.** par Fabrice Olivet

## Ambiance...

Après un petit quart d'heure d'attente (pour une fois, nous étions à l'heure), la chef de projet de la Mildt, habituellement désignée pour négocier avec nous, vient nous proposer de passer dans le bureau du Président.

Première remarque : Didier Jayle et Nicole Maestracci nous recevaient toujours dans une salle de réunion, propice aux échanges, et censée servir de cadre à une séance de travail autour du projet Asud. Là, nous pénétrons chez Monsieur le Président, dans son domaine et sur son territoire.

L'atmosphère est tendue. Changement de style : Didier Jayle vous recevait une fesse posée sur un coin de bureau, tout en étant capable de vous tourner brusquement le dos pour se préparer un café, pile au moment où vous prononciez le montant de votre demande de financement. Monsieur Apaire, lui, est à la fois plus urbain et plus glacial. Il nous fixe droit dans les yeux en expliquant qu'il a été magistrat, puis conseiller de l'actuel président de la République quand celui-ci était au ministère de l'Intérieur. Et s'il est clair qu'Asud lui semble une entreprise pour le moins suspecte, la raison officielle de son non financement est simple : la Mildt ne finance plus les associations. Point à la ligne. On aurait pu s'arrêter là...

Quelques journaux sont négligemment jetés sur une table basse. « Vous voyez que je m'informe », annonce-t-il

avec un sourire forcé. « *Ce qui m'amuse, c'est la taille de la seringue qui s'amine au fil des parutions.* » La seringue, c'est bien entendu le logo d'Asud, que je tente de justifier par le contexte de lutte



contre le sida qui fut l'enfance de l'association. Mais il me coupe aussitôt d'un : « *Association d'usagers de drogues, c'est ambigu.* » « *Ambigu* » est du reste le maître mot de son vocabulaire concernant Asud, un nom qui fait apparemment partie de ces fameuses « ambiguïtés ».

Et de s'étonner que nous ayons pu déposer nos statuts en préfecture. Quand un conseiller suggère que nous changions de dénomination sociale, monsieur Apaire approuve, et nous

tentons laborieusement de rappeler l'historique, tout ce que l'association doit à la lutte contre le sida, tout ce que constitue aujourd'hui notre identité, mais nos arguments tombent à plat.

## La loi, toute la loi, rien que la loi

La loi, toute la loi, rien que la loi. Monsieur Apaire ne connaît que la loi. L'usage de drogues étant un délit, Asud pourrait donc être assimilée à une association de malfaiteurs. « *J'ai été nommé pour la faire appliquer. L'usage de drogues constitue un délit, je ferai appliquer la loi contre la drogue.* »

Précision : Monsieur Apaire est fier d'être « *de la vieille école* », il dit « *la drogue* » plutôt que « *les addictions* », et « *toxicomanes* » plutôt qu'« *usagers de drogues* ». À ceci près, qu'après avoir été hostile à « *l'échange de seringues* » — comprenez la distribution de matériel stérile aux usagers pendant l'épidémie de sida — il reconnaît avoir changé d'avis, jusqu'à admettre que cette action puisse en définitive se révéler positive en matière de santé publique. Mais la meilleure façon de lutter contre tous les problèmes connexes (sida, hépatites, etc.), c'est quand même de ne pas prendre de drogues. Et les toxicomanes, il les connaît, il les a rencontrés dans son prétoire de magistrat du siège...

Finalement, je crois que ce qu'il apprécie le moins dans Asud, ce sont nos jeux de mots idiots, pardon ambigus.

# RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA MILDT



D'ailleurs, sur mes sollicitations répétées de bien vouloir préciser — texte en main — quelles ambiguïtés exactement, il ouvre le n°34 et commence la lecture : « *Parmi les énigmes caractérisant la sublimissime Sativa, il y a celle du maintien de son interdiction...* » Et paf, même en tentant d'expliquer que le terme « *sublimissime* » est à prendre au second degré... qui ne passe apparemment pas du tout, du tout, au-delà du cercle des initiés. « *Ambigu, comme ce sous-titre des drogué-zeureu.* » Patatras. Et pourtant, l'humour est sans doute l'ingrédient le plus prisé d'*Asud-Journal*, mais c'est un autre débat.

Monsieur Apaire a ensuite écouté notre plaidoyer en donnant des petits signes d'impatience, avant de conclure en expliquant que nous étions ici chez nous — c'est-à-dire chez lui — car il recevait toutes les associations. Toutes, et de tous bords. Et rendons ici justice à une certaine forme d'impartialité du nouveau président, les associations « antidrogue » n'ont pas été mieux reçues que nous.

## Réduire le nombre de personnes substituées

Le nouveau président de la Mildt semble cependant croire à la réduction des risques comme outil de lutte contre « *certaines maladies infectieuses* ». Et bien que restreignant terriblement le concept, cette acceptation accorde, malgré tout, une certaine légitimité à la dite politique. Mais la philosophie dont il s'inspire est clairement réductionniste. Par exemple, quand nous lui annonçons qu'*Asud* a décidé de communiquer sur les « *sorties de traitement de substitution* ». Dans notre idée, il s'agit de résister à la pression conjuguée de certains médecins et des visiteurs médicaux qui, loin de phi-

losopher sur les besoins des usagers en traitements, se contentent de comptabiliser à la hausse le nombre de mg prescrits chaque année. Quelques jours plus tard, la lecture de *Valeurs Actuelles* nous apprend que sa vision des sorties de substitution est assez loin de la nôtre puisque, si l'on en croit ce journal, il s'agit plutôt selon lui de réduire coûte que coûte le nombre de personnes substituées dans les dix prochaines années. Une vision minimaliste qui est l'exact pendant du maximalisme hospitalo-médical que nous prétendons dénoncer.

## Réservé sur le fond, sceptique sur la forme

Donc, pas d'interview pour *Asud-Journal*, de peur de « cautionner » l'association, pas de venue aux Égus, même en 2008, pour la même raison. Ah si, « *votre évolution récente vers l'association de malades* ». Mais à tout prendre, l'enthousiasme de Monsieur Apaire à notre égard reste excessivement modéré : « *Sur le fond, je reste réservé, et la forme me pose question* ».

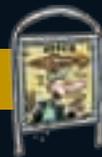
## LE DIABLE EN PERSONNE

« *Pour certains décideurs politiques que nous avons rencontrés récemment, vous êtes le diable !* » : telle est la précision apportée peu après par deux conseillers de M<sup>r</sup> Apaire, précision qui a quelque peu atténué le goût amer laissé par cet entretien. Il est, en effet, toujours étrange de constater que notre petite association puisse être considérée par certains milieux conservateurs comme l'une des pièces maîtresses d'un dispositif destructeur au service de l'anti-France...

La question n'est pas de savoir s'il y a trop ou pas assez de personnes substituées, mais de savoir dans quelles conditions elles vivent avec des traitements qui durent depuis 5, 10 ou 15 ans. Et donc de rechercher avec chaque usager le type de molécule, la posologie et les activités annexes (sports, psychothérapies ou traitements complémentaires) susceptibles d'améliorer la qualité de vie de ces thérapies au long cours. Sentant l'atmosphère se refroidir au fil des secondes, j'ai bien tenté de puiser dans le répertoire larmoyant : quelles que soient nos divergences, nous sommes tous intimement convaincus de l'intérêt qu'il y a pour la société à voir moins de toxicos malades, mourants ou en prison. Mais même là, j'ai senti que non, décidément non, nous n'étions pas du même monde.

Cela aurait pu être le mot de la fin. Mais ayant déjà quelque peu évolué dans ses appréciations concernant la réduction des risques depuis son entrée en fonction, Monsieur Apaire s'est finalement déclaré prêt à financer la traduction en français des séances de la 19<sup>e</sup> Conférence internationale de réduction des risques prévue à Barcelone en mai 2008.

Tout espoir n'est donc peut-être pas mort de reprendre une collaboration politique tellement souhaitable entre l'une des seules associations d'usagers de drogues (ou de traitements) au monde, et l'organisme officiel chargé de gérer les conséquences humaines de ces consommations en France. ■



## « TOUT DOIT ÊTRE FAIT POUR DIMINUER L'É

**La fin de notre collaboration avec la Mildt venant de rappeler aux partisans de la politique de réduction des risques que l'autosupport reste parfois mal compris, voire diabolisé, Asud continue de clarifier son image auprès des politiques.**

**Après Christine Boutin en janvier 2007 (voir *Asud-Journal* n°32), c'était au tour de Fadela Amara, l'ancienne présidente de l'association « Ni putes ni soumises » et désormais secrétaire d'État à la Politique de la ville, de recevoir Asud et l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (Anit).**

par Fabrice Olivet

Le secrétariat d'État à la Ville est installé juste en face des Invalides, dans les locaux de l'ancien ministère de la Marine marchande, un bâtiment austère qui fleure bon la République. On pourrait croire M<sup>lle</sup> Amara un chouia dépaycée dans ce décor vieille France, mais c'est oublier un peu vite que la République, c'est aussi « la Plus Grande France » — celle de l'Empire colonial — qui s'est hissée sur trois continents, notamment grâce à ses bateaux marchands. Le foisonnement de peaux couleur crème, café noir, ou café au lait du ministère de la Ville ne fait donc que renouer avec la vieille tradition française du métissage et du mélange, fut-ce par le fait colonial.

Mais revenons à nos moutons, ou plutôt à nos éléphants roses : *Quid* de la drogue dans la politique de la ville ? « *Il y a trop de produit dans les quartiers, et je ne parle pas de la zetlah<sup>1</sup>, parce que ça c'est rien, mais du reste, notamment la coke qui séduit de plus en plus de jeunes des quartiers. Tout doit être fait pour diminuer l'emprise de la drogue sur les quartiers.* »

vocabulaire de « gens des cités » sont généralement hermétiques à la logique de la RdR. Nous lui avons également rappelé le caractère particulièrement catastrophique de l'épidémie de sida des années 80-



© David Cohen

acquiescé à propos de la catastrophe du sida, en y ajoutant le traumatisme des morts par overdoses qui, dès les années 70, ont endeuillé de nombreuses familles françaises issues de l'immigration maghrébine et africaine.

Mais ce qui l'a frappée, c'est aussi l'extrême pénurie de résultats probants, sanctionnés par la recherche, en matière de réduction des risques (voir encadré). À l'exception de travaux très centrés sur les questions infectieuses, pas de statistiques, en effet, sur la baisse réelle de la délinquance, le nombre de toxicos ayant pu renouer avec la vie sociale grâce aux produits de substitution ou ayant échappé à la prison grâce à cette politique. Aucune information non plus sur le changement de perception des toxicos dans la société. Rien sur les questions culturelles et encore moins ethniques, malgré les nombreux modèles anglo-saxons ou hollandais. Bref, trop de questions restent sans réponses, dès lors que nous voulons attirer l'attention des politiques ou des journalistes sur l'impact réel du changement à 360° réalisé dans les années 1987-94.

Tout cela a semblé surprenant à la secrétaire d'État qui, encore une fois et comme beaucoup de nos concitoyens, ne connaît pas la politique de réduction des risques. À tel point, qu'elle s'est adressée à sa collaboratrice pour savoir dans quelle mesure et dans quels délais l'IGAS était susceptible de mettre en place un questionnement de cet ordre.

### La RdR, cette inconnue

Le dialogue étant engagé sur ces bases, nous avons rappelé à la secrétaire d'État que les principes de la politique de réduction des risques (RdR) doivent aussi s'appliquer dans les « banlieues », mais que les populations que l'on a pris pour habitude de désigner sous le

90 parmi la population des jeunes issus de l'immigration, massivement touchée au travers de leur usage de drogues par voie intraveineuse (voir *Asud-Journal* n°32).

Bien qu'assez peu informée sur les réalisations concrètes de la RdR, Fadela Amara a semblé extrêmement intéressée par notre approche et a fortement

1) Le cannabis en argot des cités

#### L'ABSENCE DE RÉSULTATS VALIDÉS

Il est frappant de constater à quel point la RdR s'est contentée de quelques résultats sanitaires sur la baisse des contaminations VIH ou des overdoses, sans comprendre toute la force de conviction qu'elle aurait à tirer des arguments sociaux ou sociologiques. Un exemple parmi cent : si l'arrêt presque brutal de la délinquance en direction des professionnels de santé est un fait que connaissent tous les acteurs concernés, cette évidence n'est, à ma connaissance, cautionnée par aucune étude. La corrélation entre la mise en place de la RdR et la fin des « braquages de pharmas » n'a jamais été faite.



#### La promotion du citoyen

Fadela Amara a rencontré Monsieur Apaire, dont elle déclare ne pas partager toutes les options. Sans vouloir être « laxiste », la prévention reste, en effet, à ses yeux un critère décisif pour résoudre le problème, même si la répression s'avère également nécessaire en ce qui concerne le trafic, particulièrement dans sa variante « mafia », de plus en plus investie dans les affaires illicites des « cités ». Le terme de « dépenalisation » constituant un leurre, dans la mesure où il s'agirait d'un mauvais « signal » donné à la jeunesse, la prohibition des drogues ne semble donc pas scandaleuse à Fadela Amara, qui qualifie de « facile » la comparaison avec la prohibition américaine de l'alcool dans les années 30.

La stigmatisation dont sont victimes les jeunes de banlieues, fumeurs de cannabis, rapportée à la complicité gouguenarde dont bénéficient les jeunes alcoolos des campagnes qui s'enroulent autour d'un platane après une baston en boîte, n'est d'ailleurs pas un thème qui emporte sa conviction. Fadela Amara se fait ici le porte-parole convaincant d'une proportion probablement majoritaire de l'opinion publique qui voit dans la toxicomanie une maladie contemporaine du sida ou de la violence dans les lycées. Vue sous cet angle, toute action visant à « faciliter » l'usage sera donc mal perçue. Quant à la substitution, la secrétaire d'État s'étonne, pour ne pas dire plus, de nous voir faire la promotion de traitements qui s'étalent sur 10, 15 ou 20 ans.

Reste alors la promotion du citoyen comme porte d'entrée de la RdR dans la politique de la ville, pour tenter de changer le regard porté sur les drogues. Tout citoyen a le droit d'être informé sur les stupéfiants de façon crédible. L'occasion pour la conseillère de Fadela Amara de souligner que les interventions en collèges et lycées effectuées dans le cadre de la prévention de la toxicomanie dépendent en partie de son ministère, et qu'il n'est pas souhaitable de laisser les seules forces de police exercer cette mission.

#### Un nouveau partenariat ?

Insistant sur le fait que l'autosupport était complémentaire du système de prise en charge classique, la présence de l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (Anit) aux côtés d'Asud lors de ce rendez-vous avait un sens politique. Une démarche commune et complémentaire vers l'inclusion sociale des usagers de drogues et la citoyenneté apparemment bien perçue au Secrétariat d'État. S'étendant ainsi à d'autres populations touchées par les addictions, le soutien demandé par Asud aux services de Fadela Amara pour l'organisation des Égus 2008 pourrait, par exemple, s'inscrire dans un éventail beaucoup plus large de mesures en direction des populations urbaines précarisées. Mais en aucun cas « remplacer la Mildt », comme d'aucuns vont s'empressement de le propager. Un soutien qui pourrait aussi se

manifeste sur des propositions qu'Asud et l'Anit sont invitées à faire conjointement dans le cadre du « plan banlieues » que le secrétariat d'État est amené à produire le 22 janvier 2008.

Mais attention aux pièges démagogiques de deux sortes : se laisser enfermer dans une image réductrice qui assimilerait la drogue aux banlieues, ou dans une mauvaise interprétation qui ferait de la RdR l'antichambre inévitable de la libéralisation de la vente de drogues.

Fadela Amara a donc paru tout à fait conforme à son image : un incontestable franc-parler, doublé d'une véritable authenticité, et un réel souci de voir les populations dont son ministère a la responsabilité sortir des stéréotypes dévalorisants dans lesquels elles sont systématiquement enfermées par les médias. La drogue en fait partie, et l'approche pragmatique suggérée par la RdR peut être une manière d'avancer sur ce terrain.

Nous avons donc de nombreux chantiers devant nous, notamment en ce qui concerne la propagation des idées qui sous-tendent la RdR en direction des politiques. Effectuer ce travail main dans la main avec une association de professionnels comme l'Anit permet de proposer une approche globale des problèmes posés. À nous désormais d'être réactifs, car cette rencontre pourrait être à l'origine d'un nouveau partenariat durable avec un acteur original de la vie politique française... qui semble avoir une connexion directe avec la présidence de la République. ■



Le lundi 08 octobre 2007, Asud recevait une notification de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) expliquant qu'après « un examen attentif », ses projets pour l'année 2007 (y compris les Égus qui devaient se tenir en décembre) ne seraient pas soutenus financièrement. C'est l'épilogue de huit années d'une collaboration à la fois enrichissante et innovante. L'association de l'organisme interministériel qui coordonne l'action globale du gouvernement en matière de drogues à l'autosupport des usagers de drogues constituait, en soi, un signe que les temps avaient changé. Nous avons donc manifesté auprès de Monsieur Apaire, le nouveau président, une inquiétude qui n'était que partiellement fondée (voir p. 4). Depuis, la situation d'Asud s'est considérablement améliorée : d'autres financements permettent au bateau d'être à flot. Si les échos tardifs de cette mobilisation n'ont résonné que récemment dans la presse nationale, espérons que cela aura au moins le mérite de rappeler l'attachement de l'ensemble des acteurs, travailleurs sociaux, professions médicales, usagers, à ce que l'on appelle la politique de réduction des risques. Extraits du formidable élan de solidarité qui a fédéré plus de 50 associations autour du texte relayé par Act Up.

## Médecins du Monde

« Monsieur le Président,  
La participation des usagers et le droit des malades est consacrée dans la Loi de 2002 en matière sanitaire et sociale. Une politique nationale efficace en matière de lutte contre les causes et les effets de l'usage des drogues est une politique intégrée appuyant une démarche d'autosupport et une alliance entre usagers, décideurs et professionnels.  
L'orientation retenue par vos services est préjudiciable au maintien des bénéfices actuels des stratégies de réduction des risques et aux développements attendus (lutte contre la transmission de l'hépatite C en particulier chez les jeunes injecteurs, lutte contre le mésusage des médicaments substitutifs opiacés...)  
Le refus de financer les Égus porte atteinte à ce qui nous semble être un levier primordial en matière de sécurité et de santé : la citoyenneté des usagers. »

## Association française pour la réduction des risques (AFR)

« La réduction des risques a largement fait ses preuves et elle ne saurait se concevoir sans l'engagement et la participation des usagers eux-mêmes. Ce rejet remet en cause la politique gouvernementale de ces dix dernières années. Est-ce pour nos adhérents une menace sur leurs actions à venir ?  
La RdR est une politique globale dont l'autosupport est un pilier incontournable (...) La décision est alors d'autant plus incompréhensible à l'ensemble du mouvement, que ces Égus permettent une expression des besoins des usagers et une plate-forme de débats avec les professionnels du soin et de la RdR indispensable à l'amélioration de la qualité des soins, de tous les soins.  
Se passer de cette tribune est une erreur. Nous demandons à la Mildt de revoir sa décision et de soutenir le travail d'Asud, dans la continuité de ce qu'elle a fait depuis 8 ans. »

## Association nationale des intervenants en toxicomanie (Anit)

« S'il ne remet pas en compte la pérennité de l'association Asud, ce refus pose la question du devenir de la représentation des usagers (...), un des principes fondateurs de la loi de 2002 qui régit les institutions médico-sociales, et notamment les Caarud (Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) et Csapa (Centre de soins et d'accompagnement et de prévention en addictologie).  
Asud s'est engagée dans des actions et travaux avec des associations de professionnels (...) qui participaient d'une socialisation des questions d'usage d'autant plus nécessaire que les décisions de ne pas modifier la loi de 1970 laissent les usagers de drogues illicites dans un statut particulier.  
Aujourd'hui, la place des usagers est indissociable des réponses apportées aux problèmes posés par les usages de drogues et conduites addictives. L'accompagnement des usagers et des familles est au cœur de la mobilisation de l'Anit pour une approche cohérente des addictions. Les Égus sont une des manifestations qui y participe. Nous ne pourrions que condamner fermement leur disparition. »

## Collectif inter PES d'Île-de-France coordonné par Act Up

« Monsieur,  
Un mois et demi à peine après votre nomination à la tête de la Mildt, vos premiers gestes et déclarations suscitent chez nous la plus vive inquiétude. Vous ne pouvez ignorer ni le rôle central des associations d'autosupport dans le champ de la réduction des risques, ni la qualité des débats, soulignée par tous, qui avait caractérisé les précédentes éditions des Égus. L'ensemble du secteur des intervenants en toxicomanie s'est toujours accordé en effet sur l'importance d'une collaboration avec les associations d'autosupport, tant comme vecteurs d'information que pour leur rôle d'éducation auprès des usagers, leur parler vrai sur les questions de dépendance ou de plaisir, ou comme regard critique sur l'élaboration des programmes. Les associations d'usagers sont des partenaires indispensables de la lutte contre les maladies infectieuses ou de la réduction des risques en général. Nous ne pouvons comprendre cette décision. Le désaveu de ce parti pris de pragmatisme ne peut que nous alarmer dans la bouche d'un président dont la fonction devrait être de garantir une pluralité d'approches de la question des drogues. Il nous laisse par ailleurs incrédules, tant les succès de la réduction des risques invalident vos positions. »



## 2<sup>e</sup> enquête interassociative sur le dispositif RdR

par Pierre Chappard

*Malgré certains résultats satisfaisants, la 2<sup>e</sup> autoévaluation réalisée en 3 ans au sein des structures ayant une activité RdR montre que beaucoup reste encore à faire...*

### Les structures

Si plus de la moitié des 213 structures retenues dans l'enquête sont des associations indépendantes du secteur de soins, plus du tiers d'entre elles sont rattachées à un CSST (centre spécialisé de soins aux toxicomanes), un CCAA (Centre de cure ambulatoire en alcoologie) ou à un hôpital. 8% relèvent de services municipaux et s'occupent principalement de la gestion des automates.

La RdR ne constitue généralement pas leur mission principale ni leur mission d'origine : seul un quart des structures ont été spécifiquement créées pour cela, un tiers étant issues du soin (CSST pour la plupart), un quart de la lutte contre le sida (réseau Aides principalement), et 1% de la lutte contre le VHC.

### La couverture hexagonale

La couverture territoriale est très inégale : près de 50 villes de plus de 40 000 habitants ne disposent d'aucun programme de réduction des risques (Caarrud, équipe de rue, PES...) et dans 5 départements, la RdR se résume à des PES par automates ou en pharmacie, sans aucun lieu d'accueil. Deux régions et 33 départements ne sont, en outre, toujours pas dotés de Caarrud, alors que plus d'un million de seringues sont distribuées dans ces mêmes départements. Les usagers de drogues n'ont donc pas accès à tous les services RdR prévus dans le référentiel Caarrud.

### Hépatite C

C'est le gros point noir de l'enquête. Tout se passe, en effet, comme si la RdR n'avait pas encore achevé sa mutation de la lutte contre le sida à celle contre le VHC. Pour 3 raisons majeures : le manque de moyens, malgré les directives et les recommandations, le manque de formation des acteurs, et l'absence de consensus sur la contamination par voie nasale ou buccale.

### Le dépistage

À ce jour, seules 39,2% des structures proposent un dépistage du VHC à leurs usagers (soit directement, soit par convention avec un CDAG). Mais combien de structures considèrent que le dépistage fait partie de leur travail ? La majorité de celles qui avaient inclus les tests salivaires ou buvards – qui connaissent encore des problèmes de fiabilité – dans leur projet se sont, par ailleurs, vu refuser ce financement.

### Kits sniff et pipes à crack

Quatre vingt deux structures diffusent un total de 65 632 kits sniff sous différentes formes (dont l'excellent « Roule ta paille ») et 14 un kit crack (essentiellement en région parisienne). Là encore, le fait que ces outils ne soient pas validés et l'absence de consensus sur la contamination VHC par le sniff ou la pipe à crack expliquent peut-être ces résultats. L'éventualité d'une contamination par voie nasale paraît pourtant évidente à tous ceux qui ont déjà vu un sniffeur saigner du nez !



### Petit matériel

Le Stérifilt® et le Stéricup® à l'unité sont proposés par une minorité de structures, à des taux respectifs de 20,57 % et de 32 % pour 100 seringues distribuées. Des chiffres qui peuvent s'expliquer par l'absence de validation du Stérifilt® par l'État, le manque de formation de certains acteurs sur le VHC, ou la lente évolution des pratiques d'injection...

### Hébergement d'urgence

La capacité d'hébergement pour les toxicomanes actifs s'élève à 90 places dans toute la France, soit environ 1 400 personnes accueillies pour une durée moyenne de 15 jours. Des nuitées qui permettent aux personnes les plus précaires de se poser quelques jours, mais en aucun cas de se stabiliser et encore moins de commencer un traitement VHC...

Réalisée sous forme de questionnaires envoyés aux structures ayant une activité RdR, en partenariat avec toutes les « têtes de réseaux » impliquées dans ce champ (Anit, AFR, MdM, Anpref, Aides), cette évaluation a été financée par la DGS et coordonnée par Safe. Résultats complets sur [www.safe.asso.fr](http://www.safe.asso.fr)



# Asud et Narcotiques anonymes

## Je t'aime, moi non plus

Si Asud et Narcotiques anonymes sont toutes deux des associations loi 1901 animées par des usagers ou ex-usagers de produits stupéfiants, les points communs s'arrêtent là. Car sur le plan des valeurs, tout nous sépare... ou presque. Mais l'expérience pluridécennale des NA recèle encore quelques secrets susceptibles de convenir à la quête d'Asud pour le mieux-vivre ensemble.

par Fabrice Olivet

**N**ous l'avons souvent dit et écrit : la plus grande entreprise d'autosupport, la plus durable, la plus théorisée, c'est l'incroyable aventure des Narcotiques anonymes (voir *Asud-Journal* n°34). Mais quelle que soit la sympathie suscitée par les milliers ou les centaines de milliers de vie sauvées à travers le monde par les NA, il importe d'expliquer les réserves et les divergences philosophiques que nous inspire leur approche. Une mise au point d'autant plus nécessaire que, même partiellement contestable, la méthode NA reste « bluffante » face à l'immense réconfort qu'elle apporte aux écorchés vifs que sont les toxicos du monde entier. Les mérites de NA sont de nous rappeler à quel point le « moi je » monopolisé par l'espèce humaine depuis 200 000 ans est un puissant levier pour nous aider à chanter, rire, séduire, mais aussi à prendre des drogues sans trop se faire de mal.

### Quelles objections ?

**Q**uatre objections fondamentales rendent cependant les « 12 étapes » inconciliables avec la politique de réduction des risques.

- **1°** Que toute consommation d'opiacés mène forcément à la déchéance sociale et affective :

« ...Nous sommes des personnes sous l'emprise d'une maladie continue et progressive qui finissent toujours de la même manière : en prison, à l'hôpital ou à la morgue... »<sup>1</sup>

Les usagers des traitements de substitution

sont également des milliers ou des centaines de milliers à travers le monde. La majorité d'entre eux ont donc troqué leur détroque de junkie contre une vie organisée par l'exercice d'un travail, la régularité d'un amour partagé, ou le retour aux plaisirs modérés de la table, du sport et de la culture. Des exemples qui disent non à l'équation « opiacés = déchéance » !! Non, la consommation régulière d'un opiacé majeur comme la méthadone ou la morphine n'empêche ni les plaisirs du sexe (non, non) ni la vie de famille, ou la préparation de l'agrégation de géographie...

- **2°** Que la dépendance est identitaire au point d'organiser l'existence entre les « dépendants » et les autres : « *Nous avons admis que nous étions impuissants devant notre dépendance, que nous avons perdu la maîtrise de notre vie (Étape n°1)... La plupart d'entre nous ne se posent pas deux fois la question, nous le savons ! Notre vie entière et toutes nos pensées étaient centrées sur la drogue... Nous avons perdu tout contrôle de notre vie...* »<sup>2</sup>

Se réfugier derrière la dépendance pour justifier tel ou tel acte contraire à la morale ou à son éthique personnelle est une forme de lâcheté. Personne n'a jamais obligé un junkie en manque à voler une petite vieille. Il peut aussi choisir de braquer une banque, d'aller faire des heures supplémentaires pour se payer sa came, voire de décrocher (si, si, ça s'est vu).

- **3°** La vocation politique.

Asud est une association citoyenne. En tant que représentants des milliers de disparus, morts à 20 ou 30 ans de n'avoir pu utiliser une

seringue stérile, nous avons un devoir politique à l'égard de nos devanciers : celui de lutter contre la répétition possible d'un tel déni. Nous sommes réunis par une chose : repousser les limites de l'usage des drogues dans la sphère privée et pour cela, exhorter l'État à ne plus dicter au citoyen quels sont les bons ou les mauvais produits. NA pense que pour les dépendants, tous les produits sont toxiques. Nous pensons que la consommation de psychotropes et le goût de l'ivresse font partie de la vie et que le véritable toxique, c'est l'ignorance dans laquelle sont maintenus la plupart de nos concitoyens sur la réalité des produits qu'ils consomment. Si cette ignorance commence à être partiellement levée pour le tabac et l'alcool, elle reste manifeste pour toutes les drogues illicites, à propos desquelles on continue à dire n'importe quoi.

- **4°** « Dieu tel que tu le conçois. »<sup>3</sup>

Là, c'est du lourd ! C'est à la fois le cœur du message des NA<sup>4</sup> et ce qui lui donne sa puissance de conviction. La foi soulève effectivement des montagnes et sur ce terrain, Asud ne prétend pas rivaliser. Nous nous inscrivons héroïquement dans le terrain aride de la croyance positive en l'homme. Et dans l'idée, un peu naïve, que les molécules chimiques sont des choses mortes qui ne s'animent qu'au contact d'un récepteur cérébral. Chaque être humain est donc maître de son destin. Mais il existera toujours des hommes (autorités antidrogues comme dealers) pour exploiter d'autres hommes au prétexte de la vente ou de la consommation de psychotropes. ➤



Mat Le Flochmoën / pochoir : Jeff aérosol



Les Groupes de parole substitution sont un projet d'Asud dont la mise en route est prévue en 2008. Pour plus d'informations, contacter notre secrétariat au 01 43 15 00 66 ou 01 43 15 08 00 ou consulter notre site [www.asud.org](http://www.asud.org)

## Le pouvoir de la parole

**A** lors, que reste-il de si intéressant chez les NA ? Quel est donc ce secret qui mérite de devoir passer par-dessus cette incroyable haine de soi (les drogués sont des vilains ! Et toi alors, banane, qu'est-ce que tu es ?) ? Leur défaitisme caractérisé, doublé d'un penchant à la prédestination parpaillote (quand t'es drogué, c'est pour la vie !) ? Leur incroyable indifférence à l'égard des injustices sociales ? Leur indécrottable mysticisme ?

Non, leur plus grand secret, c'est le pouvoir de la parole. Le lien indéfectible qui permet tout, autorise tout, restaure la dignité, et fait de nous autres – vilains drogués – des êtres sublimes, c'est-à-dire humains. Cette capacité à dire « moi je », « moi je t'aime, moi je pense, moi je suis » est en soi une révolution. Le retour de la parole pour un usager de drogues, c'est aussi le retour du sujet-je au détriment de l'objet-drogues. Ce que NA a pointé du doigt, c'est la double peine dont sont victimes les drogués, malades mais aussi coupables. Et là aussi, NA a marqué des points, même si le caractère « anonyme » du sujet en question ne plaide pas pour une responsabilité totale. Nous ne sommes pas « malades », mais usagers du soin, avec un nom et un n° de Sécu. Et surtout, nous sommes des citoyens, avec des droits, des devoirs et une responsabilité éthique.

C'est pourquoi Asud se doit d'aller plus loin. Car il est temps que, comme ceux qui veulent décrocher avec NA, les milliers d'usagers de traitements de substitution puissent bénéficier des ressources d'un lieu de parole. ■

## LES GROUPES DE PAROLE SUBSTITUTION (GPS)

**L**a capacité à dire et à être entendu est un atout collectif que les usagers en traitements de substitution doivent pouvoir retrouver en dehors des cabinets médicaux. Si la relation unique qui se noue entre un patient et son médecin est une base thérapeutique nécessaire, qui plus est couverte par le secret médical, l'histoire de ces traitements un peu particuliers montre, en effet, que cette consultation ne suffit pas – et de loin – à polariser tous les non-dits véhiculés par 100 ans de prohibition sur les drogues. Ayant débuté ces traitements il y a 10 ou 15 ans en pensant faire une « décroche » étalée sur quelques mois, de nombreux usagers doivent désormais gérer une nouvelle identité de drogué légal. Un patient pas tout à fait comme les autres car il n'est pas malade, un toxico d'un nouveau genre, car il n'est ni délinquant ni nécessairement marginal. Et une nouvelle identité dont Asud a décidé de débattre au sein de Groupes de parole substitution (GPS), qui n'ont qu'un seul et unique objet : le bien-être.

### La Charte des GPS

- 1° Je n'ai ni à avoir honte ni à être fier de consommer ou d'avoir consommé des opiacés.
- 2° Je considère les traitements de substitution pour ce qu'ils sont : un moyen de renouer avec ma vie sociale et affective.
- 3° Les traitements de substitution sont des traitements médicaux à part entière, mais les

notions de guérison ou de rechute ne s'appliquent pas aux usagers de ces traitements.

4° Le médicament est une partie, et une partie seulement, du traitement de substitution.

5° Ma volonté consciente n'est pas la solution de mes problèmes. Pour réussir mon traitement, il me faut savoir utiliser la parole.

6° Je ne recherche ni la défonce à tout prix ni le sevrage par tous les moyens, mais le bien-être intérieur. La réussite du traitement de substitution est l'accession ou le retour au bien-être intérieur.

7° En tant que citoyen, je respecte les lois de la République, mais je me réserve le droit de contester légalement la législation en matière de stupéfiants si celle-ci contrevient à mon accession au bien-être intérieur.

8° Le choix de la nature de mon traitement, de sa durée et des posologies nécessaires à mon bien-être intérieur m'appartient entièrement. Pour des raisons éthiques et réglementaires, je me dois de partager ces choix avec les professionnels de santé (médecins et pharmaciens).

9° Les professionnels de santé sont mes partenaires dans ce cheminement vers le bien-être intérieur. Dans l'intérêt de mon traitement, je dois pouvoir partager avec eux l'ensemble de mes problèmes de santé. ■

1) *Livret blanc, Narcotiques anonymes (1988, NA World Services, Inc).*

2) *Ibidem.*

3) *Formule consacrée extraite de l'Étape n°3.*

4) *Les mots « Dieu » ou « Puissance supérieure » sont cités dans 6 des 12 étapes.*

## De la défense du citoyen à celle

par Pierre Chappard (Responsable du projet « Représentation des usagers de drogues du système de soin »)

*Après la défense de l'usager de drogues citoyen, Asud s'était, ces dernières années, attaquée à la défense des usagers au sein du système de soins. Un combat qui vient de connaître sa première victoire avec l'attribution par l'État du statut officiel d'association représentant les usagers de drogues du système de soins. Retour sur les processus et les idéologies sous jacentes qui ont mené à ce changement pour éviter tout malentendu.*

Quand on regarde de plus près l'évolution d'Asud ces dernières années, trois dynamiques sociopolitiques entrent en jeu :

### La réconciliation avec le système de soin

Dans le cas des opiacés, la substitution nous met d'office à la place d'usager du système de soins : nous devons aller voir un médecin pour obtenir notre traitement. Mais l'avènement de la substitution nous permet également d'avoir tout simplement accès à tous les soins, sans avoir à être sevré d'office.

Avec le développement de la réduction des risques, tous les usagers ont, par ailleurs, un accès facilité aux soins : les intervenants en RdR, médiateurs entre soignants et usagers, permettent à ces derniers d'intégrer le système de soins dont ils étaient auparavant « exclus ».

### L'addictologie et la pensée hygiéniste

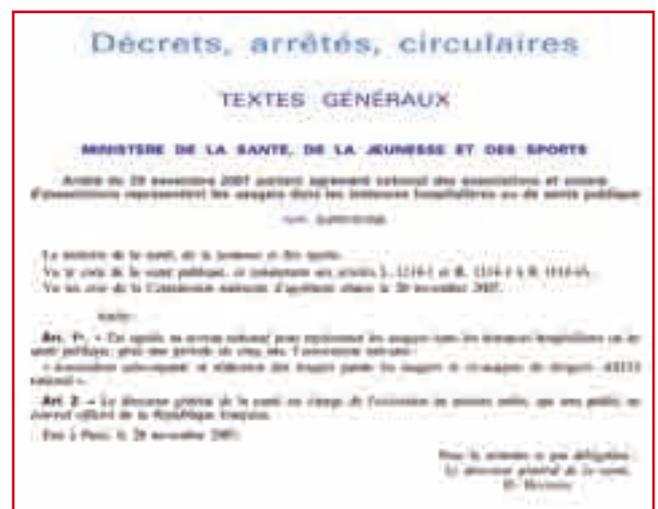
Le médecin devient plus que jamais tout-puissant, et préserver son corps une obligation sacrée, qui prime sur tout, y compris parfois le bien-être. L'exemple du tabac, avec ses lois liberticides et la mise au ban de ses consommateurs, est un des avatars de cette pensée hygiéniste. Un sentiment renforcé par l'émergence d'un certain courant de l'addictologie, qui rend toute consommation suspecte, et tout consommateur (de drogues illicites ou pas) malade potentiel. L'hygiénisme rattrape les usagers de drogues pour les enfermer, non plus dans un statut de délinquants, mais dans celui de malades.

### La loi de 2002

Suite aux abus constatés, notamment dans le système hospitalier, la loi du 2 janvier 2002 de rénovation sociale permet l'émergence d'associations destinées à représenter et défendre les droits des usagers du soin. C'est cette même loi qui vient de faire de nous des représentants officiels des usagers de drogues du système de soins. Un statut renforcé par le « Plan de prise en charge et de prévention des addictions 2007-2011 » qui parle, pour la première fois dans un document officiel, de « développer

les associations d'autosupport : représentation, défense des droits et aide des usagers du système de soin ».

Trois dynamiques qui ont changé la relation des usagers de drogues avec le soin et naturellement rejailli sur Asud qui, à la défense des usagers de drogues citoyens-malfaiteurs ajoute désormais celle des usagers de drogues du système de soins.



### Défense des usagers de drogues du système de soins : késako ?

Lorsqu'on parle des usagers de drogues du système de soins et de la défense de leurs droits, il faut d'abord définir de quoi il s'agit pour éviter les malentendus. L'usager de drogues peut entrer dans le système de soins de deux manières : soit pour des raisons directement liées aux drogues (substitution), soit comme n'importe qui, pour se faire soigner. La défense des usagers de drogues du système de soins se fait donc à 2 niveaux : dans le premier cas, c'est non seulement défendre les droits liés au traitement de substitution, mais aussi une certaine éthique (non infantilisation, responsabilisation, traitement négocié entre l'usager et le médecin, sur la molécule, la dose...). Dans le deuxième cas, c'est s'assurer que la spécificité de consommateur ne constitue pas un obstacle aux soins (jugement, stigmatisation, médicament incompatible avec la consommation, adaptation des traitements...). ►



# de l'utilisateur du système de soins

D.R.

Mais attention, parler d'usager de drogues du système de soins n'est en aucun cas considérer l'usager comme un malade ! Si nous reconnaissons que l'usage de drogues – hors du contexte de leur illégalité – a un effet nocif sur la santé, cela ne veut absolument pas dire que l'usager de drogues est un malade. Nous combattons d'ailleurs cette médicalisation à outrance, qui fait aujourd'hui de l'usager de drogues un malade. Le débat est, en outre, toujours ouvert à Asud pour savoir si une personne dépendante doit être considérée comme malade. Peut-être pourrions-nous, par exemple, voir le traitement de substitution à la manière de la médecine chinoise : un traitement préventif pour justement ne pas tomber malade ?...

C'est pour toutes ces raisons que nous avons choisi le terme d'« usager de drogues du système de soins », plutôt que celui de « patient » ou même celui de « malade » pour les usagers dépendants. Toute personne peut, en effet, être usagère du soin sans être nécessairement malade (médecine préventive, grossesse, dentiste, check-up ...).

Mais qu'en est-il de nos revendications premières, sur le droit au choix de consommer, la loi de 70, la dépénalisation, et quelles sont les nouvelles ?

### Le droit au choix de consommer

Si le droit au choix de pouvoir consommer de manière éclairée (issu de la relative tolérance des années sida) est toujours une de nos revendications, elle n'est tout simplement plus supportable par la société hygiéniste des années 2000. Plus que cela, elle peut nous desservir : il est tellement facile de ne voir que ça en nous, et de s'en servir pour nous diaboliser et décrédibiliser notre discours. Bien que cette revendication soit sous-jacente à notre action, c'est donc une carte que nous abattons rarement, en attendant des jours meilleurs...

### L'abrogation de la loi de 70 et la dépénalisation

Si nous réclamons toujours que cette loi inique soit supprimée pour que les usagers de drogues puissent être des citoyens à part entière, notre position de représentant des usagers du soin nous permet également d'envisager cela sous l'angle de la santé. D'une part, parce que l'illégalité des drogues les rend plus dangereuses et plus nocives pour la santé (produits de coupe, problèmes de dosage et d'OD, liens avec le marché noir), d'autre part, parce que les UD se cachent pour consommer,

ce qui n'aide en rien à ce qu'ils prennent soin d'eux et la mesure de leurs problèmes éventuels avec les produits...

### Des revendications citoyennes

La position de défenseur des usagers du système de soins n'est en fait pas antinomique de nos revendications initiales citoyennes. Mais surtout, ces 2 positions représentent finalement les 2 facettes du traitement sociosanitaire de l'usage de drogues : soins et réduction des risques. En endossant ces 2 casquettes, nous affirmons haut et fort que le soin et la réduction des risques sont complémentaires, et que la vie d'un usager n'est pas linéaire : il peut naviguer entre les deux, selon les moments.

Ensuite, en défendant le droit des usagers du soin, nous défendons aussi le droit et la dignité des usagers de drogues. Ce qui nous donne un autre angle d'attaque et une légitimité complémentaire, qui nous permet, par exemple, de lier des partenariats inédits avec le soin, comme avec l'Association nationale des intervenants en toxicomanie (Anit). Sans pour autant nous renier, cela rend donc notre réseau beaucoup plus fort.

Ces deux positions relèvent pour finir du même combat : que l'usager de drogues retrouve une place d'acteur de son soin, de sa consommation, et finalement de sa vie. ■



VOTRE JETON VOUS  
PERMET D'OBTENIR  
UN STÉRIBOX  
OU UN KIT  
EN CAS  
D'ANOMALIE.  
APPELER LE

VOTRE JETON NE  
PEUT ÊTRE  
INTRODUIT SI  
L'APPAREIL EST  
DÉJÀ OU FERMÉ.



## agence tous risques...

Quel dispositif permet aux usagers injecteurs de produits psychoactifs d'avoir des Kit + 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ? Les distributeurs de seringues (distribox), bien sûr ! Mais qui les installe, les approvisionne, les répare ? L'association Safe, qui développe et entretient ce dispositif en région parisienne, tout en aidant à l'installation de distributeurs dans toute la France. Récit d'une journée passée avec l'équipe pour voir l'envers du décor.

par Pierre Chappard



Lundi, 9h30. Chacun s'affaire à préparer la voiture pour la tournée, réparer un distributeur, ou à rentrer les chiffres des Kit + (version d'État du Stéribox®) écoulés la semaine passée. Autour d'un café, graphiques à l'appui, Stéfo, le coordinateur, me montre le nombre des Kit + écoulés. Safe est la structure qui en donne le plus en France : 140 000 en 2006, un chiffre en hausse constante depuis plusieurs années, qui varie selon les mois, avec un pic en été, lorsque tous les Caarrud sont fermés. Car Safe n'arrête jamais son activité, et il n'y a pas un jour de l'année sans que les distribox ne soient remplis, mois d'août et dimanche compris !

10h00. Yves, me presse pour démarrer la tournée en voiture en évitant les embouteillages. Au programme : une quinzaine de distribox à vérifier sur les 30 que compte Paris. Arrivés au premier, Yves prend un sachet d'une centaine de jetons (que l'on glisse dans les distribox en échange des Kit +) et se dirige vers la pharmacie. Que ce soit dans son réseau de pharmaciens, dans les Caarrud parisiens, ou dans les urgences des hôpitaux, Safe en distribue des milliers chaque année. Dans la pharmacie, je ne peux m'empêcher de poser la question qui fâche : « Vous avez des problèmes avec vos clients UD ? » Tout sourire, la pharmacienne me répond : « Vu que je leur rends un service (les jetons), ils sont très gentils avec moi. » Une preuve de plus, si il en fallait,

que quand on donne un peu de considération aux UD, ça se passe bien ! Nous reparons remplir le distribox d'en face. Un usager nous interpelle et nous demande un kit et quelques jetons. Quand je lui demande pourquoi pas plus de kits au lieu des jetons, il me répond : « C'est pour les flics, pour ne pas avoir de matos sur moi »... Dans la rue, malgré leur tenue militaire de camouflage, ce sont toujours les UD les plus précaires qui prennent...



### Trop fatigué, trop loin...

Quelques distribox plus tard, nous arrivons à la gare du Nord. À l'heure actuelle, un gros point de fixation dans Paris. Le distributeur/échangeur est vidé tous les jours de ses 100 Kit +. Alors qu'Yves s'occupe de l'échangeur, un UD nous demande du désinfectant pour les mains et des seringues 2 cc pour « shooter le Skenan® ». Pendant qu'Yves, habitué à ces demandes, ouvre le coffre de la voi-

ture et lui donne le matériel, je lui demande s'il connaît des structures de réduction des risques où il pourrait se procurer du matos. « Je connais le 110 les Halles, mais je ne peux pas aller là-bas, je suis trop fatigué et c'est trop loin. » Je comprends que ce distribox est pour lui la seule façon de ne pas réutiliser (échanger ?) ses seringues à l'infini...

Nous finissons notre tournée vers 17h00, après avoir réparé des distribox endommagés, nettoyé des tags, fait le plein de tous les distributeurs... et vu une dizaine d'utilisateurs, pour des kits, des jetons, ou pour tout le matériel qui n'est pas dans le Kit + (Stérifilt®, seringue 2 cc, désinfectant pour les mains...).

Rentré à Safe, je me faufile dans le bureau de Catherine, la directrice, qui me parle du distribox du XVI<sup>e</sup> qui marche très fort, de celui du XVII<sup>e</sup> qui n'existera jamais (merci M<sup>me</sup> de Pannafieu), et de tous les problèmes rencontrés pour implanter ou même garder ces distributeurs. Elle est également très fière que certains salariés de Safe soient d'anciens UD, et que cela soit désormais intégré dans la pratique de la maison. Nous refaisons le monde... puis nous nous quittons vers 20h00. Sur le chemin du retour, je me surprends à murmurer la chanson du célèbre feuilleton qui colle si bien à Safe et aux UD que j'ai rencontrés aujourd'hui : « L'agence tous risques, c'est vraiment... la dernière chance... au dernier moment... » ■

## La pêche aux pompes

Six seringues usagées dans mon sac, je pars à la pêche aux pompes propres. Parfait, y a un distributeur pas trop loin de la maison. C'est dimanche, je pars en balade du côté de Nation...

Le premier distriboix me laisse perplexe : je mets la pompe dans la fente, je pousse fermement et là... RIEN... Rien de chez rien !! Le tiroir ne revient pas, le jeton ne tombe pas... Rien du tout... Avec patience, je réussis à ré-ouvrir le tiroir, et je retente une nouvelle pompe. Un nouveau coup sur le tiroir et toujours rien... Mon esprit fulmine : la machine est cassée, j'aurai pas de pompe... Un petit temps de pause me permet de retrouver mes esprits. Et si j'essayais de pousser moins fort, tout en douceur ? Première machine domptée !!!... À la suivante...

Oups !! Le distriboix du boulevard Davout n'a pas de récupérateur. Pas de récupérateur. Pas de jeton. Pas de kit, et il ne prend que les jetons. Bon, j'ai encore trois seringues, il faut que je trouve un distriboix avec récupérateur. Coup de bol, les plus proches sont indiqués sur les machines.

Quatre arrêts de métro plus loin, me voilà gare de Lyon... Premier essai, je mets la pompe, aucun jeton ne tombe. Deuxième essai, idem. Troisième essai, je pousse plus fort et le jeton tant attendu arrive. J'ai compris : celui-là, il faut le manier avec un peu plus de fermeté.

Deuxième étape, obtenir des kits. J'insère le jeton. Rien. J'ai mal regardé, y en avait déjà un coincé. Je rejoue. J'entends le jeton tomber, je tire sur le tiroir qui délivre les kits, mais il est bloqué. Sans perdre mon sang-froid, je recommence l'opération. Dans l'empressement, j'avais un peu mal traité ce tiroir. Je me relaxe, je tire à nouveau, et le kit tombe... Conclusion : Pour être paré à toutes les éventualités, prends quelques pompes et des jetons pour tester le caractère de la machine... ■ **NaiV**



photos : Damien Roudreau

## CONTACTS

Vous pouvez trouver l'adresse des distributeurs de la région parisienne, sur le site [www.safe.asso.fr](http://www.safe.asso.fr)

**Association Safe**  
11, avenue de la Porte-de-la-Plaine  
75015 Paris tél.: 01 40 09 04 45



# 20 ans d'espoir...

*L'association Espoir Goutte d'Or Ego vient de fêter ses 20 ans. Vingt ans d'action dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et un travail aujourd'hui unanimement salué comme partie intégrante du dispositif de réduction des risques liés à l'usage des drogues. Un modèle d'intégration des usagers de drogues dans un quartier historiquement marqué par l'usage et le trafic ?*

par Fabrice Olivet

Au commencement était le XVIII<sup>e</sup>. À l'époque, on disait « Barbès », abréviation de « Barbès-Rochechouart », la station de métro éponyme. En ces temps d'hystérie anticrack, il n'est certainement pas inutile de rappeler ce que représentait alors le « 10-8 », et plus précisément la rue Myrha et son monde de « shootés » – je déteste ce terme, mais c'est celui qu'utilisait la presse à sensation. Depuis la fin des années 70, les toxicos accros à l'héroïne avaient tous dans un coin de leur tête que « lorsque t'as plus rien, plus de plan, que tu sors du dépôt ou que ton dealer vient de tomber, il reste toujours le XVIII<sup>e</sup> ». Le parcours est simple : tu descends métro La Chapelle, tu traverses le square, la voie ferrée, et tu fais une première station au bar-tabac du coin de la rue de Tombouctou et de la rue Stephenson. Là, tu jettes un œil négligent pour reconnaître une tête – soit dealer, soit tox – qui pourrait te brancher sur un coup. Évidemment, tu ne reconnais personne, et à force de lécher la vitrine, le patron commence à te mater salement. Alors, tu traces le long de la rue de la Goutte-d'Or jusqu'au boulevard, et tu remontes doucement jusqu'à Château-Rouge. Et s'il n'y vraiment aucune tête connue, tu écumes le Saint des Saints : la rue Myrha. Le Temple de l'embrouille, la Caverne d'Ali-Rapiat, la Mecque des défoncés. Normalement, y'a toujours « chose-quelque ». Mais si t'as vraiment la poisse, les keufs peuvent justement choisir ce jour pour faire quelques « crânes » dans le coin et, comble du comble, y'a rien rue Myrha ! Tu peux alors sérieusement songer à une boîte de Néo pour la nuit et ton mouchoir par-dessus... Voilà pour le décor.

## Ego a vingt ans

Flash-back sur une pièce enfumée rue Saint-Luc, des bureaux collés tout au fond, à une époque préhistorique – je parle des années 90 – où le tabac était encore légal. Alain Baudoin en train de refaire le monde affalé derrière son bureau de directeur. Premières discussions autour de l'acceptation de l'usage d'héroïne comme partie intégrante de la « culture » – le mot peut choquer – du quartier de la Goutte-d'Or.

## Ego est unique

À ma connaissance, il n'existe pas d'autre projet intégrant les riverains dans leur diversité, et des usagers de drogues dans un projet de réduction des risques. Mais le quartier aussi est unique et, disons-le, Lia, la directrice sud-américano-titi parisienne à l'accent inimitable est également un modèle unique.



D.R.

## Ego est inexplicable

Il est difficile d'expliquer le ressort d'un tel projet qui se définit comme communautaire, mais qui possède un substrat professionnel dans le domaine socio-éducatif, et une vocation avant tout sanitaire. Le tout, dans une stratégie générale d'entraide, c'est-à-dire d'autosupport. C'est en ce sens qu'Ego est inclassable, probablement intransportable, voire inimitable.

## Ego est incontournable

Et en ces temps d'alternance et d'incertitude qui pèsent sur la réduction des risques en général, et sur Asud en particulier, il n'est pas mauvais d'avoir su montrer le caractère incontournable et irremplaçable d'un tel projet. Ego est désormais une structure fréquentable, un CSAPA. Un Centre Sincèrement Admis Par les Autorités, le dernier tour de force de cette équipe au cœur d'or qui a su convaincre que le fameux « combat contre la drogue » passe d'abord par la préservation de la vie des toxicos. Et comme chacun sait, tant qu'il ya de la vie, y'a de l'Espoir... à la Goutte-d'Or. ■

Article publié dans le n°55 (automne 2007) d'Alter Ego





Hervé Merliac

# canna en cassa

## « Conseiller n'est pas faciliter l'usage de stupéfiant !!! »

*Telle est la précision de taille apportée début 2007 par la Cour de cassation. Cette dernière a, en effet, cassé le jugement du tribunal de Lons-le-Saunier qui, en vertu de l'article 222 37 du code pénal, avait ordonné la dissolution d'une boutique associative de jardinage et condamné son président à une amende pour avoir « facilité l'usage du cannabis » en conseillant ses clients. Retour sur l'affaire qui entrouvre enfin le débat sur les drogues illicites en France... par Pierre Chappard*

Le 15 mars 2005, la police de Lons-le-Saunier perquisitionne la boutique associative de chanvre global « 1001 jardins » et met son président Jean-Christophe Memery en garde à vue pour apologie et incitation à « l'usage de cannabis » dans son magasin.

L'instruction se base sur le témoignage d'une femme lieutenant de police, venue en civil et sans se présenter à la boutique pour obtenir des informations sur le cannabis. Ne sachant pas à ses clients qu'il est lui-même consommateur et cultivateur de cannabis, J-C Memery leur donne des conseils avisés sur les moyens de cultiver cette plante.

Le 13 avril, le tribunal correctionnel de Lons-le-Saunier prononce donc la dissolution pure et simple de « 1001 jardins » et condamne J-C Memery à 450 et 750 € d'amende pour « propos complaisants à l'égard du cannabis » et facilitation de « l'usage d'herbe de cannabis », en « fournissant des conseils et en vendant des objets ou ouvrages permettant et expliquant la culture du cannabis ». Un verdict confirmé huit mois plus tard par la cour d'appel de Besançon.

Militant de la dépénalisation et partisan de la réouverture du débat sur la consommation thérapeutique et festive de cannabis, J-C Memery n'entend pas en res-

ter là. Bien décidé à « résister à l'oppression, avec tous les recours possibles, tant que les droits fondamentaux des usagers de drogues illicites seront menacés par une police et une justice aveugles », il se pourvoit en cassation, assisté du célèbre avocat Francis Caballero.

Estimant que J-C Memery avait bien fait l'apologie du cannabis dans son magasin mais n'avait, en revanche, pas aidé concrètement ses clients à consommer du cannabis, la Cour de cassation casse finalement le jugement le 23 janvier 2007. Selon l'arrêt, donner des conseils sur la manière de cultiver la plante ou faire l'apologie du cannabis n'est en aucun cas « aider à l'usage » de ce produit et ne relève donc pas de l'article 222-37 du code pénal (10 ans d'emprisonnement et 7 500 000 euros d'amende).

### Une victoire à plus d'un titre :

- D'abord pour Jean-Christophe Memery qui, il faut le rappeler, a quand même perdu sa boutique et ses investissements dans l'affaire. Même si la boutique n'a pas été dissoute, plus personne n'ose venir à « 1001 jardins », de peur d'être inquiété par la justice...
- Pour toutes les boutiques de jardinage

(« Mauvaises graines » à Montpellier, « Les pieds dans l'eau » à Clermont-Ferrand, « Le jardin de poche » à Guingamp et à Rennes...) qui sont régulièrement poursuivies sur le même prétexte de « facilitation à l'usage du cannabis ». Cet arrêt, qui fait jurisprudence, a déjà permis la relaxe de 2 d'entre elles ! Toujours exposées à l'article du code de la santé publique sur la présentation de stupéfiants sous un jour favorable ou sur l'incitation, ces boutiques ne pourront plus être inculpées de « facilitation de l'usage » ou de « trafic de stupéfiants ».

- Pour les acteurs de la RdR, c'est une réaffirmation (après la loi de santé publique de 2004) que donner des conseils sur la manière de consommer n'est pas faciliter ni encourager l'usage !

- Enfin, pour tous les militants de la dépénalisation qui réclament depuis des années une « légalisation du débat » sur la place des drogues illicites dans notre société. Reste à démontrer que l'article L 3421-4 du code de la santé publique, qui punit la présentation des stupéfiants sous un jour favorable et empêche tout débat, est contraire à l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme sur la liberté d'expression, et le débat sur les drogues illicites pourra enfin s'ouvrir en France... ■



# L'HÉROÏNE DE L'HISTOIRE

Si les premières traces du pavot à opium remontent à plusieurs milliers d'années, ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle qu'un Allemand isole l'héroïne dont le marché illégal inondera le monde au siècle suivant.

Des pharaons aux artistes grunge des années 80, retour sur la petite histoire d'une substance dont la simple évocation suffit à faire frémir certains.

par Fabienne Pourchon



Le pavot à opium est connu depuis des milliers d'années : des capsules et des graines ont été retrouvées dans des habitats néolithiques européens datant de 5 000 ans avant JC, les pharaons d'Égypte en consommaient pour ses vertus thérapeutiques et psychotropes, et de nombreux dieux et déesses de la Grèce Antique portaient des attributs liés à cette plante.

## Un médicament vite abandonné...

Mais ce n'est qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle que l'Allemand Friedrich Serturmer isole le principal alcaloïde chimiquement obtenu du pavot, la morphine, qu'il appelle ainsi en référence au dieu grec du rêve, Morphée. Permettant de soulager très efficacement la douleur, son utilisation se développe à partir de 1850, avec l'invention de la seringue hypodermique. Mais le corps médical s'inquiète rapidement de la forte dépendance causée par la morphine, et différentes études sont alors entreprises pour éliminer ses propriétés addictives.

Que l'héroïne soit fumée, injectée, ou sniffée, les risques d'overdose sont les mêmes...

- Commencez toujours pas une petite quantité afin de tester votre tolérance au produit, surtout si vous avez longtemps arrêté, changé de dealer, ou pour une nouvelle session héroïne.
- Soyez vigilant quand vous mélangez les produits. Coresponsable de la plupart des overdoses, l'alcool augmente les effets des opiacés et des médicaments calmants.
- Pour limiter l'installation dans la dépendance, espacez les prises au maximum (5 jours) et évitez de consommer plusieurs jours de suite.
- Si vous êtes sous traitement de substitution, sachez que la méthadone masque les effets de l'héroïne, qu'il faut attendre au moins 6 à 8 heures ou les premiers signes de manque pour reprendre du Subutex®, et que le Subutex® neutralise les effets de l'héroïne, ce qui peut induire un manque sévère.
- Ne partagez jamais paille, seringue, petit matériel d'injection, pour éviter les risques de contamination et de transmission des hépatites et du sida.
- En cas de grossesse, sachez que l'héroïne, le Subutex® et la méthadone passent à travers le placenta et le lait maternel, et que le bébé risque de présenter un syndrome de sevrage à la naissance.

Peut-être est-ce dans ce contexte que le chimiste anglais C.R. Alder Wright synthétise l'héroïne en 1874. Mais les résultats des premières études n'étant pas très probants, il en arrête rapidement l'exploitation, tandis que de nombreux chercheurs ne lui voient aucun avenir... Sauf Heinrich Dreser, un chimiste allemand des laboratoires Bayer qui, après l'avoir testée sur des animaux et des humains (dont lui-même), lui trouva en 1897 une utilité pour les traitements de différents troubles respiratoires (tuberculose, bronchite et asthme), grands maux de l'époque. L'héroïne semblait efficace et, mieux encore selon Dreser, elle ne créait pas de dépendance. Il fut même question de l'utiliser comme produit de substitution à la morphine !!!

Bayer enregistra ce nouveau médicament sous le nom d'héroïne (de l'allemand *heroisch*, héroïque) et lança une grande campagne marketing en envoyant des échantillons aux médecins. À la fin de l'année 1897, l'héroïne était exportée dans pas moins de 23 pays. Mais en 1911, le *British Pharmaceutical Codex* nota que l'héroïne était aussi addictive que la morphine et en 1913, Bayer en arrêta complètement la commercialisation. ►



flacon d'héroïne  
« hydrocolor » de Bayer

### Intervenez rapidement si :

- La respiration est lente et moins profonde
- Les extrémités des doigts et les lèvres deviennent bleus
- La personne dort et ne se réveille pas ou si elle se rendort aussitôt

### Que faire :

- Stimulez la personne pour qu'elle ne se rendorme pas
- Appelez les secours au 15 (le lieu où vous êtes, l'état de la personne et ce qu'elle a consommé sont les informations nécessaires !!!)

## ... qui ressuscite sur le marché illégal

À la même époque, les États-Unis commencent à stigmatiser l'usage d'opium et à élaborer de nombreuses lois antidrogues. Celles-ci concernaient en priorité le territoire des États-Unis, mais les Américains avaient des objectifs internationaux. N'ayant que peu de place dans les pourparlers mondiaux, la jeune nation voyait là l'occasion de s'affirmer face aux puissances du Vieux Continent. Mais aussi de porter un coup sévère aux Européens, en particulier aux Britanniques, grands importateurs d'opium indien dans leurs comptoirs chinois.

L'héroïne devient peu à peu l'une des drogues addictives les plus consommées. La lutte contre l'opium se transforme alors en combat contre l'héroïne, à son tour accusée d'être la cause de tous les maux... La lutte prend ensuite un nouveau tournant aux États-Unis, avec Harry Jacob Anslinger, surnommé le « McCarthy de la drogue » pour sa haine quasi paranoïaque des communistes, de la mafia, et des revendeurs de drogues. En 1930, il crée le Bureau fédéral des narcotiques (FBN) dont il restera directeur jusqu'à sa retraite en... 1961.

## Be-bop, rock, grunge, etc.

Depuis les années 30, on repère l'héroïne dans de nombreux des groupes minoritaires. On dit, par exemple, que le be-bop tire sa force de l'héroïne, qu'elle permet aux musiciens de s'isoler, de se sentir enveloppé par la musique. Les écrivains de la *Beat Generation* comme Jack Kerouac, Allen Ginsberg ou William S. Burroughs vouaient un véritable culte aux grands junkies du jazz comme Charlie Parker. Mais l'héroïne fut essentiellement associée à deux périodes musicales : le rock des années 70, et le grunge de la fin des années 80. Nombre d'artistes rock y furent également mêlés, pour leur consommation, mais surtout pour leur mort. Jimi Hendrix mourut d'une overdose de barbituriques, Janis Joplin succomba à un mélange fatal de téquila et d'héroïne et Jim Morrison mourut dans d'étranges circonstances : certains disent qu'il serait mort d'une overdose d'héroïne et qu'on l'aurait plongé dans un bain pour le réanimer. Sa femme mourut d'une overdose en 1975.

Du côté du mouvement grunge, Andrew Wood, chanteur des Mother Love Bone, mourut d'une overdose en 1990, Stefanie Sar-

*« Le public adore les scandales liés à la drogue ...  
Les gens ont ce qu'ils méritent, leur fierté est mise  
au pas et la morale retrouve sa place. »* Julian Durlacher

Persuadé que pour faire baisser la consommation sur le territoire américain, il fallait couper les voies d'approvisionnement, il organise une conférence internationale à Genève, à l'issue de laquelle les lois nationales et facultatives sont remplacées par des lois internationales à caractère obligatoire. La production légale d'opium passe de 42 000 tonnes en 1906 à 16 000 en 1934, soit une baisse de 62%, vite compensée par la production illégale !!!

C'est, en effet, à partir de là que se développe le marché mondial illégal d'héroïne. Tenu par les Italiens aux États-Unis avec le règne de Lucky Luciano qui surfe sur la fin des lois prohibitionnistes, par les Corses de Marseille en France avec la fameuse French Connection qui assure jusqu'à 80% des importations américaines, ou encore par les Européens en Asie qui voit naître le fameux Triangle d'Or.

geant, des 7 Year Bitch, succomba en 1993 et Kurt Cobain fit une overdose une semaine avant de se suicider.

Pour conclure, comme le disait Julian Durlacher' : « Certains estiment que maintenir un climat permanent de peur autour de l'héroïne ne peut avoir que des conséquences positives ; on est cependant en droit de penser qu'au contraire cela empêche tout progrès réel dans le traitement de ceux qui sont le plus affectés par l'héroïne : les toxicomanes. L'Occident ne peut pas non plus s'attendre à ce qu'à travers le monde, les régimes dictatoriaux se transforment en gouvernements dociles et respectueux des libertés civiles alors que leur existence repose sur un commerce illégal.(...) Pourtant, personne n'a le courage de faire le premier pas en suggérant une politique différente. Car telle est la puissance que dégage ce simple mot : héroïne. » ■

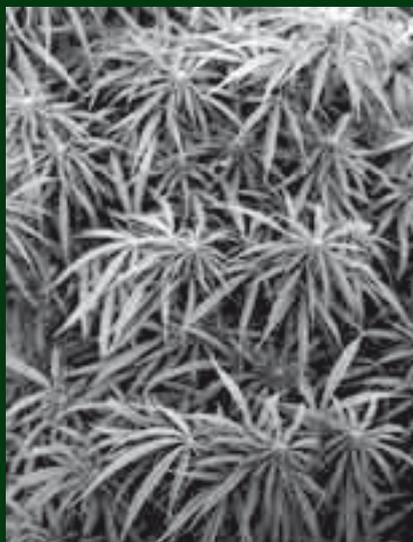
# PETITE HISTOIRE DU CANNABIS CHEZ LES IBÉRES

Montrée en exemple par les partisans de la dépénalisation du cannabis, critiquée par ses opposants, l'Espagne ne correspond pas vraiment à cette étiquette. Trente ans après avoir pris la tête de la libéralisation de l'usage du cannabis, la situation y est bien plus nuancée.



par Speedy Gonzalez

En regardant ce vieux paysan de la *Sierra de la Alpujarra* (les montagnes de la région de Grenade en Andalousie), au visage tanné et protégé du soleil par un chapeau de paille à larges rebords, rouler sa clope d'un mélange de tabac et d'herbe locale, je ne pouvais que penser que le bougre renouait par son geste avec une pratique qu'une partie de ces ancêtres maures avaient amenée dans leurs bagages. Le cannabis figurait, en effet, en bonne place dans la pharmacopée des médecins arabes,



même si l'empreinte laissée en Espagne par la culture arabe se remarque avant tout dans la langue les coutumes, la cuisine, l'architecture (surtout en Andalousie), l'artisanat, l'agriculture ou encore la musique, avec la guitare introduite par les Maures au X<sup>e</sup> siècle. L'usage du cannabis (faut-il rappeler qu'il n'est pas interdit par le Coran, contrairement au vin et à toute boisson fermentée ?) ne persista que chez les paysans de cette région

reculée qui servit de refuge à tous les musulmans et juifs qui, en 1492, refusèrent d'être expulsés ou de se convertir au catholicisme, et aux nombreux autres rebelles dont l'histoire espagnole fut toujours très friande<sup>1</sup>.

**Ibiza, « sea, drugs, sex and sun »**

C'est au cours des années 60, et surtout 70, qu'on retrouve la trace du cannabis. Même si la dictature du général Franco (1939-1975) l'avait bien évidemment interdit, la lutte contre les drogues était, en effet, loin d'être une priorité pour le franquisme. C'est ainsi qu'apparaissent curieusement des « zones de tolérance » dans des boîtes de Barcelone et surtout à Ibiza. Située bien à l'écart des circuits touristiques des Torremolinos et autres Marbella du bronzage idiot, cette île des Baléares voit arriver les premiers babas dont les plus fortunés achètent villas et maisons à la campagne, et commerces en ville. Principalement venus d'Europe du Nord, ils lui préférèrent la douceur du climat d'Ibiza où les flics, la terrible Garde Civile, n'ont pas reçu l'ordre d'intervenir. Une attitude très permissive pour la police d'un des régimes les plus répressifs d'Europe qui n'est pas un hasard. Le pouvoir savait bien ce qui se passait à Ibiza, que l'on s'y défonçait à longueur de journée au cannabis, au LSD et même à l'héro et à la coke. Mais les bureaucrates affairistes et pragmatiques désormais à la tête de l'État espagnol décident de tout miser sur le tourisme pour sortir du marasme économique où les avaient plongés les phalangistes purs et durs du national-catholicisme. Donc, pas touche aux *turistas* ! Même s'ils ont les tiffes longs, des

fringues bizarres, une drôle de musique et des mœurs plutôt louches, ils amènent un peu de blé, des devises, et y en a besoin ! Et tant que le phénomène ne touchait que cette petite île perdue au milieu de la Méditerranée, le franquisme n'avait pas trop peur d'une contamination de sa jeunesse. Ibiza a certainement un peu joué le rôle de vitrine de la tolérance volontiers affichée par le franquisme à la fin de son règne, alors qu'il continuait à foutre en taule tous les opposants et condamnait à mort ceux qui osaient prendre les armes contre lui<sup>2</sup>. Ibiza, à cette époque, c'était « sea, drugs, sex and sun », comme dans *More* de Barbet Schroeder, avec super zizique des Pink Floyd. Malgré ses nombreux clichés sur la drogue (notamment le bel et innocent jeune allemand suivant par amour une belle blonde fatale dans « l'enfer de la défonce »), ce film donne une assez bonne idée de l'ambiance sur l'île à l'époque.

Le cannabis gagne alors rapidement des adeptes chez les Espagnols, en raison de la proximité d'Ibiza, mais surtout de celle du Maroc qui jouera tout de suite un très grand rôle dans le développement de sa consommation en Espagne. Bon nombre de jeunes espagnols allaient, par ailleurs, faire leur service militaire (deux ans durant le franquisme, un an après la fin de la dictature) à Ceuta ou à Melilla où tous les troupes — légionnaires compris — fumaient la grifa (identique au kif, mélange de tabac et de beuh locale). Revenus à la vie civile les jeunes consommateurs prendront l'habitude de descendre au Maroc pour acheter du shit. C'est le début de ce qui recevra rapidement le nom de « *Bajando al moro* »<sup>3</sup>, « Descendre chez les arabes », ce qui n'a rien à voir avec les ratonnades ! ▶



## La Movida, l'explosion des sens

Bien que la transition politique espagnole devînt par la suite un modèle pour passer en douceur de la dictature à la démocratie, elle commença dans la douleur : grosses manifs suivies d'une répression policière musclée, attentats fachos sanglants<sup>4</sup> avec, en toile de fond, un terrorisme basque qui redoublait de violence, coup d'État tragico-comique du lieutenant colonel Tejero qui heureusement foira piteusement... C'est toute la société qui demandait une liberté qui lui avait été refusée pendant quarante longues années. Elle la voulait tout de suite et sans aucun frein. Et ce fut le délire. Une boulimie de tout ce qui avait été interdit. Aux premières loges : le sexe, avec une fringale de liberté, en particulier pour les femmes et les gays, qui fait éclater la morale religieuse franquiste. Le ciné avec le mouvement « *el destape* » (tout montrer) et sa cohorte de films érotico-ringards made in Spain est à cet égard révélateur. C'est aussi la prostitution qui apparaît au grand jour. Les lois sur le divorce, la contraception et enfin l'avortement suivent tant bien que mal. Mais c'est surtout la nouvelle attitude hyper permissive à l'égard des drogues qui fait

la différence. L'exemple vient même d'en haut ! Il fallait entendre le premier maire élu de Madrid, le très aimé Enrique Tierno Galvan, un vieux socialiste, prof de fac interdit d'enseigner sous Franco, lancer dans un de ses discours : « *Colocarse y al loro !* », « *Se défoncer et faire gaffe!* » Un bouillonnement complètement fou, qui partit dans toutes les directions, une véritable explosion des sens, réellement démocratique et multidisciplinaire qui déboucha, principalement à Madrid, sur un mouvement constitué d'atomes libres, regroupant toutes les facettes artistiques (musique, ciné, théâtre, photo, peinture...), la fameuse *Movida* (« *aller pécho* » en argot de l'époque). Un raz-de-marée social qui traduisait une folle envie de vivre et de vivre vite<sup>5</sup>. La consommation de cannabis décolla à une vitesse vertigineuse, on pouvait voir des gens de tous les âges et de toutes les conditions tirer sur leur joint. Mais l'information sur le sujet étant inexistante et le discours antidrogue classique étant vécu comme réac, donc totalement rejeté, le cheval s'engouffra aussi dans son sillage. Profitant d'une répression très molle, le marché de drogues illégales se développa avec une force que l'appât du gain avait décuplée et l'on vit s'improviser dealer des gens qui n'avaient aucune expérience.

Mais entre ceux qui tombèrent en taule en raison d'un manque total de précautions les plus élémentaires et ceux qui, en bons beaufs, flambèrent en caisses, filles et casinos cette véritable manne tombée du ciel, bien peu en profitèrent.

Un moment social exceptionnel donc, grandement aidé par l'arrivée de la gauche au pouvoir, du jamais vu en Espagne depuis 1939 ! L'arrivée de la gauche va renforcer l'explosion de liberté que la société avait déjà conquise au niveau de la rue.

Et le cannabis dans tout cela ? Il continua son bonhomme de chemin. Imparable, il est vraiment rentré dans toutes les couches de la société espagnole : du prolo et même du beauf, en passant par le minet, le BCBG, et en terminant par le gars de la haute, tout le monde s'y est mis ! À tel point qu'il était monnaie courante de fumer son joint partout, à la terrasse de n'importe quel troquet, dans la rue, même devant des flics qui, ayant reçu des ordres, obéirent tant et si bien qu'ils étendirent ce laisser-faire à toutes les autres drogues. Je me souviens à la fin des années 80, des mecs sur un banc dans une rue du centre-ville de Madrid, une shooteuse dans la main, l'autre en train de serrer le garrot, s'envoyer un fixe sous le regard indifférent des passants... ▶

***Un raz-de-marée social qui traduisait  
une folle envie de vivre  
et de vivre vite...***



Almodovar (à droite), travesti, chante sur la scène du Rockola dans une scène de son film « *Labyrinthe des passions* ».

## Retour du bâton ou maturité ?

Depuis le début des années 90, la société espagnole a changé de position, d'abord vis-à-vis des drogues dites « dures » — sida oblige — puis, lentement mais sûrement, du cannabis. Une longue mais inexorable dérive qui s'explique en premier lieu par l'arrivée au pouvoir de la droite et du Parti Populaire de José Maria Aznar en 1987, après douze ans de PS. En partie issue du franquisme, mais dont les jeunes dirigeants sont décomplexés vis-à-vis de ce passé, elle restera au pouvoir pendant huit ans, jusqu'à l'attentat de la branche Maghreb d'Al Qaeda qui fit 197 morts dans 3 trains à Madrid.

Ce revirement de la société, désormais beaucoup plus dure vis-à-vis des drogues illégales, s'explique aussi par des raisons sociales. Après le raz-de-marée de défonces des années 70-80 et sa cohorte d'éléments négatifs, un sentiment de rejet commence à se développer vis-à-vis de l'héro, puis de toutes les drogues. Mais si des mesures locales sont prises sous la pression d'une certaine opinion, on ne peut en aucun cas parler d'un retour en arrière (policier, législatif...) au niveau de l'État. Notamment en raison de la diffusion et de la conso massive du cannabis dans toutes les couches de la société, à tous les âges depuis trente ans. Seules quelques mairies de grandes villes,

principalement des municipalités de droite dite « centraliste » (PP à Madrid) ou « régionalistes » (PNV basque à Bilbao, CIU catalan à Barcelone)<sup>6</sup> pondent finalement une législation tentant de freiner la consommation publique de toutes les drogues, y compris l'alcool (arrêtés municipaux infligeant des amendes si elle a lieu dans la rue). Même la très respectable association des « Mères contre la drogue » manifeste sa colère avec un argument imparable : « *Déjà qu'avoir un fils ou une fille junk c'est pas de tout repos, mais en plus maintenant, on va devoir payer des amendes pour conso publique car nos enfants sont insolubles !* »



La « Movida », fête sa naissance le 2 mai 1976 sur la place « Dos de Mayo ».

Le cannabis est bien sûr touché par ces mesures locales qui, au départ, visaient principalement l'héro et la CC. Mais après avoir baissé les bras pendant des an-

nées, il n'est pas question pour la police nationale de recommencer la chasse aux fumeurs de joints (il est d'ailleurs notoire qu'hors service, un bon nombre de policiers en consomment), alors que d'autres produits autrement plus problématiques comme la CC se développent à un rythme préoccupant depuis dix ans<sup>7</sup>. Seule la police municipale, et uniquement dans les villes où ces arrêtés ont été pris, s'attaque de nouveau au cannabis mais assez mollement. Sauf chez les jeunes et aux abords des bahuts où une présence policière essaye de faire fuir les petits dealers de « bédou ». Et si l'âtre fumée est toujours présente dans les rues, dans les troquets, c'est fini : on le fume sur le trottoir. Reste que cet été, au bord de la piscine municipale de mon quartier à Madrid, les joints tournaient sans que le vigile ni les maîtres nageurs ne disent rien...

## Normalisation européenne ?

Quant à l'appareil législatif et son versant répressif, même s'il a évolué depuis le franquisme en ne mettant plus l'accent que sur l'achat et la vente, il devient kafkaïen quand on sait que la possession est aussi interdite. Tu peux consommer du cannabis (ou autre chose d'ailleurs), mais tu ne peux théoriquement ni le détenir, ni l'acheter, ni bien sûr le vendre légalement ! Pour être considéré comme revendeur, il faut cependant avoir plus de 50 g de shit en barrettes ou plus de 100 g en un seul paquet !! Avec moins, tu ne t'exposes au maximum qu'à une contravention. Si les lois sont assez cool, elles ont toujours gardé en théorie une approche répressive. Seule la particularité de la situation sociale qui a débouché sur une grande permissivité a donc rendu possible cette spécificité à l'espagnole.

Alors que la politique de tolérance aurait dû laisser place à une totale dépénalisation, il aura malheureusement suffi d'essayer de mettre un terme à la consommation publique pour changer un peu et revenir à une certaine homogénéité européenne.



l'air libre, mais toutes les tentatives de forcer la main à l'État pour vendre publiquement ont pour l'instant échoué. Seul le volet thérapeutique (cultiver pour ne vendre qu'à des patients dûment répertoriés et atteints de pathologies lourdes comme le cancer, le sida ou le glaucome) semble pour l'instant bénéficier d'une certaine tolérance, car il se développe dans une aire de non droit et ne concerne que deux points de vente en Catalogne et au Pays basque. Ces expériences devraient d'ailleurs servir de révélateur sur les intentions futures du gouvernement dans ce domaine.

Parallèlement, le mouvement en faveur de la dépénalisation en Espagne semble vouloir forcer la main au politique, en agissant sur d'autres terrains, commercial par exemple. On assiste ainsi à l'installation au grand jour d'un véritable marché de magasins vendant des articles pour consommer et cultiver le cannabis. Mais à la différence de ce qui se passe en France, ceux-ci deviennent assez vite de véritables coffee shops à l'espagnole, où le consommateur peut acheter la production du proprio dans l'arrière boutique. Internet aidant, toute une culture sur le cannabis apparaît également depuis quelques années, avec pour chef de file la revue *Cañamo*, le porte-parole du mouvement en faveur de la libéralisation du cannabis.

Ce dernier est peu à peu devenu un véritable groupe de pression politique dont les idées sont reprises par certains partis (Izquierda Unida...) et dont les manifs festives avec, par exemple, fumette d'un méga joint pouvant facilement être inscrit au *Guinness des records* par sa taille gigantesque, ont marqué l'actualité. Beaucoup de jeunes et moins jeunes cultivent du cannabis en placard ou à



## Conclusion

Si l'Espagne et sa permissivité sont donc complexes, il n'en reste pas moins vrai qu'à défaut d'être un exemple à suivre en raison de sa spécificité liée à une situation historique et sociale bien précises, ce pays demeure une référence dans la manière d'aborder la question des drogues, et tout particulièrement le cannabis. L'Espagne ne peut, en effet, servir d'exemple car les différents gouvernements qui se sont succédés n'ont jamais eu la volonté politique d'aller jusqu'au bout de leur démarche en dépénalisant totalement le cannabis, et en y incluant la possession, l'achat et la vente. Une réforme qui serait enfin en accord avec une réalité où l'usage de cannabis est devenu une pratique populaire, rendant complètement obsolètes les lois existant dans ce domaine. Mais si le courage politique a manqué, en particulier aux socialistes pères de l'actuelle situation, il aurait aussi fallu entreprendre une véritable information sur les drogues. Un travail qui n'a pas ou mal été réalisé, et il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine. Le gouvernement de Felipe Gonzalez a laissé passer sa chance à l'époque de la *Movida*. Celui de Zapatero va-t-il lui aussi manquer l'opportunité offerte par la banalisation sociale du cannabis en Espagne pour mettre enfin tout au même niveau ? ■

- 1) Comme tous les fameux *bandoleros* – bandits de grand chemin – dont Théophile Gautier parla abondamment. Le mot « guerilla » et son concept guerrier est, de même, une invention espagnole.
- 2) Cf les grands procès de syndicalistes des *Comisiones Obreras* (proches du PC), procès de Burgos de membres de l'ETA, et l'exécution au garrot de l'anar Puig Antich.
- 3) Voir à ce sujet le film espagnol très marrant portant le même nom réalisé dans les années 80 qui retrace les péripéties d'un jeune prolo qui va y acheter du shit.
- 4) L'assassinat de six avocats spécialisés dans la défense de syndicalistes dans leur étude de la rue d'Atocha par un commando d'extrême droite marqua les consciences pendant longtemps.
- 5) Il faut voir à ce sujet le super film de Carlos Saura *La vida deprisa!* (*Vivre vite!*) qui fit un tabac en France, avec sa formidable bande son et ses acteurs non professionnels mais qui vivaient au quotidien la fiction du film. Bon nombre d'entre eux finirent d'ailleurs vraiment mal.
- 6) Curieusement, mais non sans logique, ces 3 villes sont aussi les seules à avoir eu le courage politique d'ouvrir des salles d'injection en Espagne!
- 7) Voir l'article « Cocaïne, Castagnettes et Corridas » sur l'explosion du marché de la CC basée en Espagne, paru dans le n° 34 d'*Asud-Journal*.



Le maire de Madrid reçoit une starlette à l'époque de la « Movida ».



Si les images représentant les produits psychoactifs existent depuis bien avant le Moyen-Âge, c'est à partir de cette période que s'élabora un fonds imaginaire façonné par de multiples interactions. Ces représentations ont, en effet, durablement imprégné les strates les plus profondes de la mémoire culturelle de notre civilisation. Mais peut-on réellement évaluer l'influence de ces images dans le développement des représentations et des consommations ? Quelle peut, par exemple, avoir été au XIX<sup>e</sup> siècle l'influence des gravures qui abondaient dans journaux et magazines populaires diffusés à des millions d'exemplaires ? Nombre de personnes ne sachant pas lire à l'époque, ces images devaient sûrement les impressionner d'autant plus. Petit retour sur cette genèse iconographique.



par Jimmy Kempfer

### Petites considérations sur le rôle de

#### Plantes de sorcières, herbes aux moines...

**A**u Moyen-Âge, avant l'avènement de l'imprimerie, les planches des herbiers, les enluminures des manuscrits, les icônes religieuses, la liturgie, les grimoires et les traités de démonologie constituaient des vecteurs de connaissances dont l'action fascinatrice sur un imaginaire pétri de superstitions devait être d'une efficacité redoutable. Saura-t-on un jour quels effets ou propriétés supposés des plantes de sorcières, herbes aux moines, poudres de succession et autres « plantes d'oubli » ont influencé toute cette iconographie qui culmine avec les tableaux de Jérôme Bosch ? Le « choc » des images, rares et précieuses, est sans doute considérable sur l'esprit du commun des mortels.

Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, le développement des techniques d'imprimerie, de gravure et d'édition, permet à un public de plus en plus nombreux d'accéder aux images évoquant les découvertes scientifiques, techniques et géographiques. Durant cette période, les psychotropes ne sont évoqués et représentés que dans les seuls traités de pharmacie, de médecine et de magie, peu accessibles au *vulgum pecus* qui, généralement, ne sait pas lire. Essentiellement perçus comme des remèdes, des poisons ou des plantes diaboliques, ces produits sont souvent présentés de

manière fantaisiste et/ou diabolique.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les colporteurs commencent à diffuser des almanachs et quelques journaux dont les gravures évoquent, entre autres, les mœurs et coutumes « indigènes » et les effets parfois complètement fantasmés de l'opium, du bétel ou du haschisch, peu à peu associés à une sexualité débridée.

#### Sensibilités artistiques, impératifs financiers

**M**ais c'est à partir de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que commence à s'élaborer le « socle » des représentations sur lequel se construira l'univers des drogues tel qu'il est perçu aujourd'hui. L'industrialisation « démocratise » l'accès aux images dans un monde où les bouleversements sociaux se succèdent et ébranlent nombre de repères traditionnels. Les plantes (parfois psychotropes) servent notamment de repères saisonniers aux almanachs des campagnes.

Dès la seconde moitié du siècle, les journaux populaires et récits de voyages largement illustrés sont diffusés de façon de plus en plus importante, pour certains, comme *Le Petit Journal*, jusqu'à des millions d'exemplaires. Les gravures sur les drogues et notamment l'opium y figurent souvent en bonne place. Les médias, les politiques et les industriels, qui ont compris le rôle grandissant de l'image

dans la communication populaire, déclinent les drogues, tantôt à l'aune des sensibilités artistiques, tantôt à celle des impératifs financiers et/ou sociosanitaires.

La concurrence entre les grandes puissances coloniales et « les guerres de l'opium » inspirent de nombreux artistes qui, dans les gazettes, caricaturent la « perfide Albion » forçant les pauvres Chinois à s'intoxiquer à l'opium pour la plus grande gloire des finances de Sa Gracieuse Majesté. Parallèlement, pour financer sa main mise sur l'Indochine, le système colonial français met en place la Régie de l'opium. Opposant le bon fumeur modéré en bonne santé au mauvais fumeur-abuseur en piteux état, certains articles la présentent comme une nécessité pour préserver la santé des autochtones. Objectif : « organiser » une consommation présentée (à tort) comme un usage inhérent à ces peuples, une curiosité orientale, qui inspire de nombreuses gravures dans des journaux très populaires et largement diffusés comme *Le journal des voyages* ou *Le Magasin Pittoresque*. Les gravures décrivant l'opium (et parfois le haschisch) comme des « plaisirs exotiques » ou la muse des écrivains, source d'inspirations fantastiques, y sont fréquents.

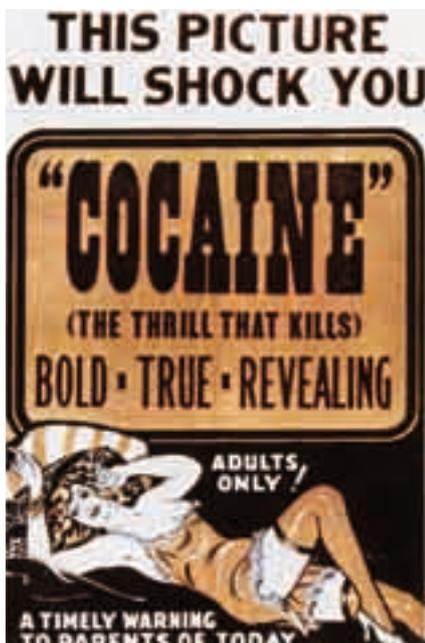
C'est également à cette période que se développent la photographie, la phototypie, la lithographie et les techniques permettant d'illustrer abondamment les romans coloniaux



## l'icône dans la construction des représentations sociales sur les drogues.

et œuvres emblématiques comme *Les Paradis Artificiels* de Baudelaire. D'habiles initiatives, comme les *Albums Mariani* tirés à des centaines de milliers d'exemplaires, contribuent notamment à faire connaître à travers le monde les propriétés stimulantes du fameux vin à la coca qui inspirera la Coca Cola.

Durant le Second Empire, de plus en plus de publicités vantent les avantages de la seringue de Pravaz, des appareils à inhaler de l'éther, des médicaments opiacés, etc. dans les revues médicales, voire les magazines populaires.



### Frivolité et décadence

Quelques années plus tard, face à la propagation de la morphinomanie à une époque qui voit naître l'hygiénisme, les paradigmes médicaux et l'étiologie des maladies, on trouve de plus en plus de représentations graphiques mettant en scène la déchéance des morphinomanes, à grands renforts de mises en scènes spectaculaires, d'articles et de livres pseudo-éducatifs. L'usage des drogues s'apparente alors à un vice, avec tout ce que cette notion entraîne de fascination. De nombreux artistes de l'Art nouveau déclinent ensuite ces vices auxquels s'adonneraient essentiellement les privilégiés, grâce à des effets graphiques dont on trouve un foisonnant panorama dans les innombrables journaux, magazines et romans illustrés de l'époque, ainsi que dans les encyclopédies populaires. Les éditeurs publient des centaines de séries de cartes postales et de chromographies présentant l'opium, souvent associé à la sensualité, comme un innocent passe-temps un peu coquin.

Les fameux chromos des Chocolats Meunier où des enfants, souvent d'adorables petits Chinois, s'adonnent « au divin bambou » sont, par exemple, édifiants. Mais à l'époque, nul ne s'en offusque. La frivolité et la décadence sont revendiquées par certains comme un art de vivre suscitait, là aussi, une fascination qui fait le bonheur des graphistes.

L'Entre-deux-guerres voit éclore une pléthore de représentations graphiques associant les drogues, comme l'opium fumé et la cocaïne, à l'émancipation féminine. Ainsi, les scènes de drogue des différentes éditions de *La Garçonne*, le « scandaleux » roman de Victor Marguerite, illustrées par de nombreux artistes connus. De grands dessinateurs de mode comme Barbier ou Erté créent des ambiances d'une grande sophistication, montrant divers usages de drogues pour mettre en scène les créa-



tions des couturiers. Des milliers de livres sur les mœurs dans les colonies indochinoises, où l'icône sur l'opium figure généralement en bonne place, sont diffusés auprès du grand public. Illustrées par différents artistes, les très nombreuses éditions de *Fumée d'opium* de Claude Farrère offrent ainsi un riche panorama iconographique de scènes associant l'opium à des plaisirs raffinés, avec une forte connotation de sensualité laissant espérer des extases mythiques. ►

# LES IMAGES & LES DROGUES



## Vice et subversion

Parallèlement, la presse populaire comme *Police magazine* rivalise d'effets pour mettre en scène l'indignation, à l'aide de seringues « phalliques » injectant la « divine coco » (l'arme des boches) entre bas et porte-jarretelles dans la chair pulpeuse d'une cuisse, en insistant sur les effets aphrodisiaques de la « poussière d'étoiles ». Les représentations de femmes en proie à de singuliers plaisirs, incapables de résister à l'appel de la chair, émoustillent sans doute fortement certains esprits.

Ces mêmes journaux montrent régulièrement, à grands renforts de photos, les subterfuges et stratégies secrètes d'une prétendue coalition des trafiquants de drogues qui s'apprêterait à inonder le monde de ses terribles poisons. La commission des stupéfiants de la toute jeune Société des nations veille également à entretenir le mythe auprès des services de presse, en diffusant reportages et images où « LA drogue » est plus que jamais associée au vice, à la subversion, la prostitution, la déchéance... Alors que les statistiques sanitaires et judiciaires ne font état que de quelques milliers d'intoxiqués pour tout le pays, le péril serait d'une extrême gravité pour la France, aux dires de la presse populaire (et populiste).

À partir de 1945, la plupart des images sur les drogues vues par les Français concernent généralement la Chine, les colonies et les États-Unis. Jusqu'aux années 60, la presse à scandale et « scientifique » présente régulièrement des dossiers largement illustrés par des mises en scène montrant fumeurs d'opium, pipes et/ou seringues. Sous le coup de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse, « LA drogue » n'est plus présentée que dans le cadre d'un impitoyable et terrifiant trafic international dans les nombreuses bandes dessinées de l'époque. Comme Tintin, le héros des jeunes de 7 à 77 ans, tirant sur la bambou dans *Le Lotus bleu*, un des albums le plus connu.

## Psychédéisme et couleurs « lysergiques »

L'avènement de la musique pop, le mouvement hippie et la contre-culture engendreront l'art psychédélique qui s'inspire ostensiblement des effets des drogues, notamment hallucinogènes, consommées par des millions de jeunes aux USA puis en Europe. Le graphisme « lysergique »<sup>2</sup> exprime ouvertement le recours aux drogues comme moyen d'expansion de la conscience. Les innombrables posters, pochettes de disques, dessins et photos témoignant de « voyages dans les espaces cosmiques intérieurs » imprègnent fortement toute une génération pour qui le recours aux drogues est une manière d'affirmer la rupture avec les générations précédentes et le refus des valeurs traditionnelles.

En septembre 1969, le décès d'une jeune fille suite à une overdose d'héroïne (la première depuis de longues années) fait les choux gras des médias, qui parlent d'un redoutable fléau prêt à s'abattre sur la jeunesse française comme la vérole sur le bas clergé. Saura-t-on jamais évaluer l'attrait



suscité par la foison d'images de seringues et de jeunes héroïnomanes au look romantique sur une partie de la jeunesse qui trouve la France pompidolienne bien triste et convenue ?

Dans les années 70, le développement de l'impression offset favorise la naissance de nombreuses initiatives en matière de presse alternative, comme *Actuel* et son contenu graphique clairement apparenté aux effets des drogues.

De nombreux enfants du baby-boom sont également imprégnés de cette vision hédoniste des drogues, alimentée par les images de belles et souriantes hippies nues roulant des joints et pratiquant l'amour libre. La presse populaire s'en fait fréquemment l'écho, de manière faussement scandalisée. Parallèlement dans la presse rock et alternative, l'image de l'artiste junkie, ange déchu et perdant magnifique, suscite la fascination, voire l'adulation, des plus curieux, des plus fragiles et surtout, des plus jeunes.

Depuis ces années, les illustrations de milliers de pochettes de disques expriment souvent le recours aux psychotropes, et principalement aux hallucinogènes, comme une affirmation de soi, un vecteur de « lucidité » et d'exploration de la conscience, voire une forme de mysticisme.

## Dior addict

De multiples groupes sociaux de jeunes tels les punks, les rastas, puis les rappers, les teuffeurs et la génération techno, se sont ensuite accaparé le thème des drogues pour le décliner comme un « *life style* » ayant chacun leur empreinte graphique spécifique. Les représentations et usages des drogues inhérents à chaque sous-groupe culturel contribuent alors à renforcer le sentiment d'identité communautaire, comme le joint d'herbe pour le rasta, le Smiley d'ecstasy dans la mouvance techno/teuffeur, ou encore Al Pacino/Toni Montana se gavant de cocaïne dans *Scarface* pour les « caillera »<sup>3</sup> des quartiers...

Aujourd'hui, près d'un jeune sur deux a déjà goûté au cannabis, et la consommation d'ecstasy et de cocaïne est banalisée dans d'importantes franges de groupes socioculturels. Le rapport aux drogues est devenu, pour beaucoup, un loisir de transgression qui interfère parfois fortement avec l'évolution psychosociale des plus fragiles.

Mais afin de donner une image forte, souvent sulfureuse, voire élitiste et sophistiquée, on assiste également à un détournement de l'image des drogues et de leurs effets dans certaines pubs, par exemple pour les parfums Opium d'Yves Saint Laurent ou Addict de Dior.

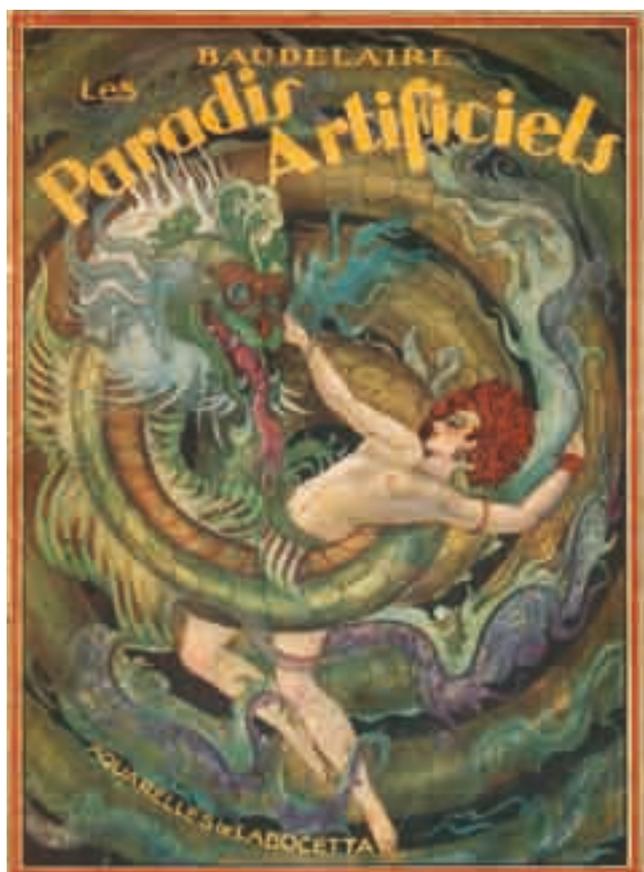


Autant de pistes pour comprendre comment, au travers de l'iconographie, se sont construites les différentes perceptions et les usages de drogues. ■

1) Durant les années 20, la majorité de la cocaïne provenait des laboratoires pharmaceutiques allemands. Les populistes français accusaient ceux-ci de vouloir empoisonner la France pour se venger de leur défaite en 1918.

2) Du LSD ou acide lysérgique diéthylamide. Il s'agit ici de formes géométriques et kaléidoscopiques, de volutes de couleurs intenses et fluorescentes... Des artistes parlent, par exemple, d'un « bleu lysérgique », d'une beauté inexprimable que ne percevaient que les personnes ayant déjà expérimenté le LSD.

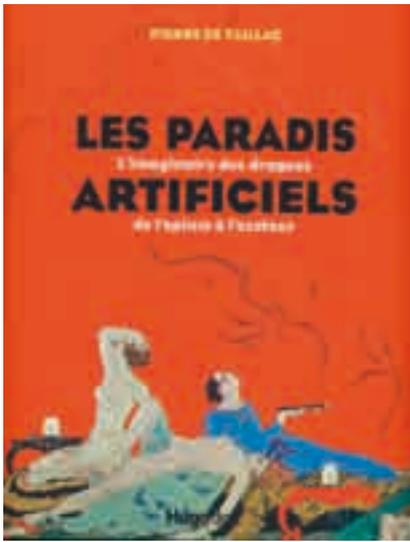
3) Verlan de « racaille », qualificatif souvent employé par les jeunes issus des « quartiers » pour se définir sommairement.





## Les paradis artificiels

L'imaginaire des drogues de l'opium à l'ecstasy  
Pierre de Taillac (Hugo et Cie, collection Hugo Doc, 25 €)



Voici enfin un ouvrage qui, à l'aide d'une incroyable iconographie, restitue l'évolution du regard de notre société sur les « paradis artificiels ». Bien plus que nombre d'études et autres « expertises », le panorama proposé par Pierre de Taillac permet d'analyser de façon vivante 150 ans de rapports, souvent fumeux, avec les « poisons de l'esprit ».

Il est impossible de comprendre la relation mouvementée de l'Occident avec les drogues sans étudier cet imaginaire. Mêlant sensualité et plaisir,

souffrance et mort, exotisme et aventures, le livre renvoie aux clichés et stéréotypes qui structurent forcément notre façon de penser « la drogue ». La naissance, la croissance et l'épanouissement de ce que Jean Cocteau appelait le « *loup-garou de la drogue* » sont ici restitués au moyen des illustrations qui, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ont forgé les concepts et représentations actuels.



De « La Noire Idole » au « givre de Dieu » et autres « poussières d'étoiles », en passant par « l'herbe qui fait rire » et les « bombes psychiques » en pilules... le sujet a toujours fasciné. Les médias et nombre d'illustrateurs rivalisèrent de talent et de fantaisie pour frapper les esprits. Les affiches, pièces de théâtre, chansons, romans, films, pochettes de disques, bandes dessinées... qui ont décliné le thème des drogues constituent un patrimoine d'art populaire d'une incroyable richesse. Les gravures des fumeries d'opium de la Belle Époque sont, par exemple, souvent de vraies œuvres d'art.

Peu s'y sont intéressés. L'auteur, qui nous fait partager son étude avec une jubilation contagieuse, a mis des années à collecter ce fonds iconographique sans équivalent. Le ton est subtil, parfois un rien goguenard, mais sans jamais négliger le contexte historique et sociétal. Pour 25 euros, le prix d'un demi gramme de cc, c'est un vrai cadeau<sup>1</sup>. J.K.

## Opium

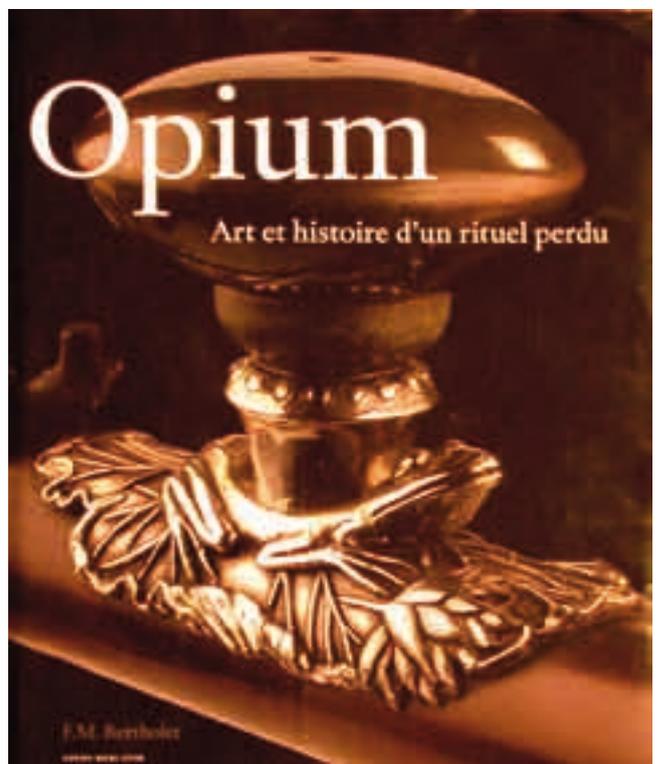
Art et histoire d'un rituel perdu, Ferry-M. Bertholet et Cees Hogendoorn. (Éd. Citadelles & Mazenod, 50 €)

Si vous reste un peu d'argent après avoir craqué sur ces « *Paradis artificiels* », jetez donc un coup d'œil sur ce « véritable monument » dédié à « l'art de l'opium ». Ce luxueux ouvrage présente une sélection d'accessoires et de pipes à opium, aussi splendides que rares et souvent surprenants. Les auteurs, qui sont parmi les plus grands collectionneurs et spécialistes au monde, sauvent de l'oubli un pan de culture pratiquement inconnu.

Chez les riches Chinois, la consommation d'opium était souvent empreinte d'un raffinement inouï. C'est tout le rituel de l'opium, où s'exprime la richesse de l'artisanat chinois ainsi que son incomparable beauté, qui est ici montré. Pipes en ivoire,



en écaille, galuchat, fourneaux de jade, de porcelaine, de corail, lampes en argent, cristal, instruments divers en or... Toute une panoplie d'objets élaborés par des maîtres joailliers qui servaient à marquer l'appartenance sociale des fumeurs. Si la révolution maoïste s'acharna à détruire « ces vestiges de la bourgeoisie et de la décadence », de magnifiques pièces nous sont parvenues grâce à la persévérance de quelques collectionneurs avisés. Un livre sur des objets véritablement précieux, mais aussi un ouvrage technique sans équivalent. Tout l'art et la manière de fumer y sont expliqués avec luxe de détails surprenants : les avantages et inconvénients des formes, des matériaux (ivoire, bambou, métaux...) en fonction des usages, des effets désirés... De magnifiques (et souvent rares) gravures chinoises sur l'opium complètent encore l'illustration de ce sujet fascinant. J.K. ■



# COMMANDES & ABONNEMENT



## COMMANDE DE BROCHURES ET ABONNEMENT AU JOURNAL

Mlle/Mme/Mr.....  
 Structure.....  
 Adresse.....  
 Code Postal..... Ville.....

### Commande de brochures

Je désire commander :

.....exemplaires de « BHD, le pourquoi et le comment », soit .....x 0,20 €  
 .....exemplaires de « Manuel des droits des usagers de TSO », soit .....x 0,20 €  
 + 7 € de frais de port (jusqu'à 500 brochures) ou 10 € (pour 500 brochures ou plus)

Soit ..... euros pour les brochures

### Abonnement

Souscrivez pour 4 numéros du n°... au n°...

Particulier.....12 €  
 Professionnel, association et collectivité locale.....30 €  
 4 X 10 ex.....77 €  
 4 X 50 ex.....152 €  
 4 X 100 ex.....200 €

### TOTAL

Soit un chèque de .....€ (pour les brochures)  
 + .....€ (pour le journal)  
 = .....€ à l'ordre d'ASUD

206, rue de Belleville 75020 Paris  
 Tél. : 0143150066 / Fax : 0143150111 / e-mail : secretariat.asud@club-internet.fr  
 Association Loi 1901

## La méthadone en gélule bientôt disponible !

**R**éclamée depuis longtemps par les usagers et les usagères, et recommandée par la Conférence de consensus sur la substitution (Lyon 2004), la méthadone en gélule va enfin voir le jour. Après avoir obtenu son Autorisation de mise sur la marché (AMM) le 18 septembre 2007, elle devrait être disponible dès mars 2008 en dosage de 1, 5, 10, 20, et 40 mg. À noter : son contenu se gélifie au contact de l'eau pour limiter l'utilisation par voie intraveineuse.

Pour avoir accès à cette galénique, les usagers et les usagères devront être sous traitement de méthadone en sirop depuis au moins 1 an et être stabilisés au niveau des conduites addictives. La prescription initiale et son renouvellement – tous les 6 mois – relèveront de médecins exerçant en CSST. Dans l'intervalle, un médecin traitant pourra renouveler la prescription pour une durée maximale de 14 jours. Des conditions d'accès difficiles et contra-

gnantes, mais c'est le prix à payer pour que les autorités, qui craignent une augmentation des OD chez les personnes naïves ou peu dépendantes aux opiacés en raison d'une plus grande maniabilité et de l'émergence d'un marché parallèle, acceptent sa mise sur le marché. La sortie de la gélule de méthadone sera, en outre, conditionnée à son évaluation permanente. Si vous voulez conserver cette avancée réelle, gardez donc votre traitement pour vous !

P.C.

# BRÈVE



## Extraits des échanges du forum d'Asud [www.asud.org](http://www.asud.org) où des (ex)UD racontent sans tabou leur combat contre l'hépatite C ou leur vie sans came... Et le moins que l'on puisse dire, c'est que ça décoiffe... Pierre Chappard, administrateur du forum

### JE REMONTE LA PENTE À FOND ET AUJOURD'HUI, LA CATA !!

Salut à tous, je viens pas pour me plaindre mais je me sens bien découragée. Ça fait deux ans que j'ai pas touché à l'héro, je suis correctement mon traitement méthadone, j'ai même repris les études et j'ai trouvé un taf pour les financer. Bref, la lumière au bout du tunnel (...) Mais j'ai appris aujourd'hui que j'ai l'hépatite C. J'ai fait qu'une analyse et je sais pas si elle est virulente, mais ça m'a complètement démoralisée et je me sens bien seule. Personne ne le sait dans ma famille : ils me méprisent assez d'avoir jeté l'opprobre sur eux en m'étant envoyé des dizaines de shoots par jour. J'ai besoin de conseils de vos expériences...

Minirach

### RÉPONSES DES INTERNAUTES

Surtout ne panique pas ! Tu as vu pire, non ? (...) Tous tes efforts n'ont pas été inutiles car justement, avec l'hépatite C, il vaut mieux avoir une vie « saine » (...) Tu vas sûrement devoir approfondir tes tests afin d'évaluer l'importance qu'a cette hépatite, mais dis-toi qu'on est très nombreux dans ton cas et qu'on vit toujours, même 25 ans après l'avoir chopé, comme dans mon cas.

B.

Pour t'encourager, sache que j'ai porté le virus pendant aux moins 20 ans (génotype 1). J'ai dû faire un traitement d'un an, qui est pas cool, mais bon 3 ans après, je ne l'ai plus. Donc c'est efficace, avec de gros efforts certes, mais je ne l'ai plus (...) Moi, ça m'a mis KO, mais j'étais déjà en dépression avant traitement. Je venais de me séparer de ma moitié (15 ans), de perdre ma petite entreprise, enfin la totale, et j'étais obligé de commencer mon traitement : ça devenait trop craignos pour mon foie (...) Comme ils te le disent, évite l'alcool et les médocs à forte dose. Moi, je bois mes deux bignouses journalières quand même, mais je fais gaffe au reste. Quelques extras de temps en temps. Mais tu n'aura peut-être pas besoin de faire un traitement.

Par contre, si tu commences un traitement, je te conseille de garder ta méthadone car les effets secondaires sont similaires à ceux du manque (selon l'individu). Moi, j'avais augmenté la métha, mais si tu ne supportes pas trop la métha, attends qu'elle soit en gélule ou passe au Subutex®, en faisant bien attention aux symptômes de manque dus à la transition.

Pour le virus, il existe plusieurs « génotypes » : le 1 est souvent celui du toxico, c'est celui qui est le plus dur à éliminer « because il mute ». Le 4 est mauvais aussi, si mes souvenirs sont bons. Le 2 et 3 ont de plus grandes chances de guérir avec un traitement de 6 mois au lieu d'1 an. Mais c'est en train de changer, donc faut se renseigner. Allez relax, c'est pas le VIH, et même...

AlcaloX

Tu peux avoir de la chance et tomber comme moi sur un virus faible. J'ai eu une hep C soignée en bithérapie (ribavirine et interferon), et j'ai été guéri en 6 mois. Gros coup de pot. Bon, je me suis tenu à carreaux et depuis je ne bois plus une goutte d'alcool, c'était en 2000 (...) Même mon médecin me disait que le traitement allait me mettre sur les talons. Ben non, franchement, je bossais et j'ai continué sans même m'en apercevoir, parole. Je me faisais ma petite pikouse le soir avec un genre de stylo à recharge de produit et les cachetons de riba. ...

Xetubus

Le dernier exemple que je peux vous signaler est assez effarant : mon pote P. a eu un malaise assez sévère – thrombose du foie (veine bouchée) – pour être emmené par le SAMU (...) Une fois sauvé, le Dr a dit froidement et durement à sa femme : « Votre ami est atteint d'une hépatite foudroyante, d'un cancer du foie ayant atteint toutes les voies digestives, d'une cirrhose. Sa toxicomanie l'a rattrapé, a-t-il dit avec haine, il a une espérance de vie d'une heure à 6 mois !! » (...).

Je suis affectée et très mal face à ce drame de la vie du TOX...de l'ex tox...C'est à vous dégoûter de ce statut d'EX (...) On aurait dû tous mourir d'une OD plutôt que de se voir tous crever ainsi après 10 à 15 ans de lutte contre la came (...) Jeunes tox SOIGNEZ-VOUS au plus vite si vous êtes VHC+, car sinon votre mort atroce sera votre lot 15 ans après, quand vous serez clean, ayant fondé une famille...

Bighorse





## POURQUOI J'AI ARRÊTÉ LA CAME ?

Nouvelle ici, je suis un peu moins désespérée de savoir que je ne suis pas la seule à me dire que d'avoir arrêté l'héro ne m'a pas conduite au bonheur, loin s'en faut !!!

Après une quinzaine d'années de défonce, je suis « rentrée dans le moule », et me voilà réduite à une vie solitaire, morne, triste et sans aucun intérêt. Mon dernier shoot remonte à 1986 et mon dernier sniff à 1993, depuis je me suis mise aux Néo et ça fait 10 ans que j'en prends 5/jour en 2 prises, 3 le matin et 2 le soir. C'est pas beaucoup, mais si je les oublie, et ça m'arrive, je suis en manque. Tous mes potes sont morts, du sida le plus souvent. Il n'en reste qu'un, mais il habite à Bordeaux et je ne le vois pas sou-

vent. Mon boulot est inintéressant au possible, je bosse avec des cons, mon patron est un modèle dans le genre, je ne gagne pas assez pour m'assumer seule, je galère (...) Il y a ma mère, adorable, mais bon... Et j'ai le don pour rencontrer des mecs tordus qui m'abandonnent comme une merde après des années. Je suis loin d'être conne, j'ai 139 de QI, je suis cultivée, loin d'être moche, j'ai échappé au VIH. L'hépatite B d'il y a 25 ans ne m'a laissé aucune séquelles, et la C, je ne sais pas trop où j'en suis, mais mon foie va bien (...) Et pourtant, je m'emmerde mais je m'emmerde (...) Ma vie n'a aucun intérêt et en ce moment, j'en suis à me demander pourquoi j'ai arrêté la came.

Lilith

## RÉPONSES DES INTERNAUTES

C'est dur de retrouver un intérêt à la vie après plus de 10 ou 20 ans de came. Je suis dans le même cas que toi. Depuis que je prends ma métha, pépère tous les jours comme un bon petit gars, j'ai du mal à reprendre goût à la vie.

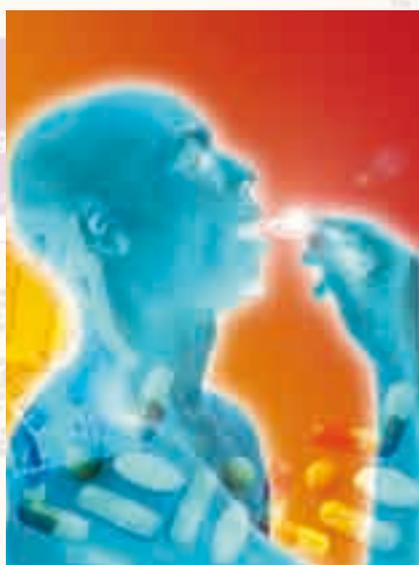
J'ai fait une overdose il y a 10 ans qui m'a amené en réanimation (coma) pendant une journée, j'étais considéré comme mort (c'est ce qu'ils ont dit à ma Maman). C'est un collègue qui a appelé les pompiers. Mais je me dis souvent que j'aurais mieux fait d'y rester. Quand je revois ce collègue de temps en temps, je le remercie de m'avoir sauvé la vie, mais au fond de moi, des fois je pense le contraire.

Je suis intéressé par plein de chose mais au bout d'un moment j'arrête, ça me gonfle. Une nuit sur deux, je rêve de plans came, qui souvent tournent au cauchemar car je n'arrive jamais à prendre ma dose. Et je me lève frustré (...) J'ai 43 piges, 25 ans d'opiacés derrière moi, et c'est pas facile.

J'essaie la piscine, la guitare, l'informatique, le jardinage, mais au fond de moi, je n'ai qu'une envie : piquer du nez... C'est grave docteur ???

AlcaloX

Lilith a raison : la vie sans came est une véritable torture morale au quotidien, torture que nous devons « assumer » au mieux de nos résistances. Sinon, nous replongerions dans la came (...) et en mourrions (...) Pourquoi résister avec autant de



souffrances à la came qui ne cesse de se rappeler à nous, et pourquoi « accepter » de prendre une substitution, souvent à vie ??? Parce que le combat extrême mené pour se sortir de la came ne peut plus être d'actualité pour les « très » vieux tox (ex tox) : je ne me vois plus du tout endurer le manque (...) je pense que mon corps est devenu incapable d'en subir encore UN !!! D'où d'ailleurs une de mes angoisse : que se passerait-il si un jour l'accès à la métha n'était plus possible ??? C'est là notre fragilité : être à la merci d'un tiers pour « vivre » (survivre ?) normalement...

Je me sens à coté de tout : des UD new age, des gens dits « clean » (on ne parle jamais de leur alcoolisme massif, de leur prise de benzo...). Bref quand on quitte sa planète came, on devient un expatrié, un étranger à soi et à autrui, on est en exil : on « pleurera » silencieusement, secrètement, mais avec bcp de pudeur, notre planète CAME, celle qui a apporté le plus grand bonheur qui soit, car elle seule a su nous combler.

Si on lit ceci au premier degré, on ne comprendra pas que je suis aussi quelqu'un de très actif : je travaille, je ris parfois, j'aime avec passion mon jeune fils (eh oui, j'ai osé !!), j'ai un compagnon (...) MAIS mon MOI secret cache l'état que j'ai décrit ci-dessus (...) J'en conclus que j'ai une double personnalité : selon les jours, l'une ou l'autre a tendance à s'imposer (...) J'essaie juste que mon entourage ne s'en aperçoive pas, pour les épargner, car nul ne peut nous consoler (...) sauf le fameux SHOOT... que l'on s'interdit... il n'y a plus d'autre choix.

Bighorse

## RÉSEAU ASUD

Site Internet : [www.asud.org](http://www.asud.org)

### ASUD

204-206, rue de Belleville  
75020 Paris , tél. 01 43 15 00 66  
direction : [asud@club-internet.fr](mailto:asud@club-internet.fr)  
secrétariat : [secretariat.asud@club-internet.fr](mailto:secretariat.asud@club-internet.fr)  
droit des usagers : Tél. 01 43 15 08 00  
[droits\\_des\\_ud@asud.org](mailto:droits_des_ud@asud.org)

### ASUD LOIRET

2, Cloître Saint-Pierre-Le-Puellier  
45000 Orléans, tél. 02 38 77 00 27  
contact : [asud.loiret@wanadoo.fr](mailto:asud.loiret@wanadoo.fr)

### ASUD LE MANS

Route de Saint-Mars, Les petites Rotes  
72440 Tresson  
Tél. 02.43.35.34.99/06 88 77 41 59  
contact : [asud72@wanadoo.fr](mailto:asud72@wanadoo.fr)

### ASUD REIMS

C/o Alain Château  
91, rue du Barbâtre  
51100 Reims  
tél. & fax 03 26 82 33 99  
contact : [asudreims51@wanadoo.fr](mailto:asudreims51@wanadoo.fr)

### ASUD NÎMES

6, bis rue Notre-Dame  
30000 Nîmes, Tel: 04 66 36 00 12  
contact : [asudnimes@wanadoo.fr](mailto:asudnimes@wanadoo.fr)

### ASUD MARSEILLE

52, rue du Coq  
13001 Marseille  
tél. administratif 04 91 90 03 70/  
équipe 04 91 68 87 06  
contact : [asud.mars@wanadoo.fr](mailto:asud.mars@wanadoo.fr)

## AUTOSUPPORT - ENTRAIDE

### RÉGIONS

#### KEEP SMILING

3,rue Baraban  
69006 LYON  
tél./fax : 04 72 60 92 66,  
port. 06 78 37 66 89/ 06 78 37 16 26  
contact : [info@keep-smiling.com](mailto:info@keep-smiling.com)

#### RADOT

Accueil mères/ futures mères/ femmes en difficulté. Tous les **mardis** sauf le premier de chaque mois : 14h30 à 17h Mairie du 9<sup>e</sup> **jeudi** : 10h à 12h Maison de quartier du 3<sup>e</sup>, 263 rue Paul Bert, 69000 LYON, tél. 06 67 43 01 08

#### LE TIPI

26A, rue de la Bibliothèque  
13001 MARSEILLE, tél. 04 91 92 53 11  
contact : [tipi@letipi.org](mailto:tipi@letipi.org)

### PARIS IDF

#### TECHNO PLUS

11 rue Duvergier  
75019 Paris, tél. 06 03 82 97 19  
contact : [tplus@technoplus.org](mailto:tplus@technoplus.org)

#### ACT UP-PARIS

45, rue Sedaine  
75011 PARIS, tél. 01 48 06 13 89

#### AIDES

Tour essor 14 r Scandicci  
93050 PANTIN, 0820 160 120  
contact : [www.aides.org](http://www.aides.org)

#### EGO (Espoir Goutte d'Or)

13, rue Saint-Luc  
75018 PARIS, tél. 01 53 09 99 49  
contact : [ego@ego.asso.fr](mailto:ego@ego.asso.fr)

#### NARCOTIQUES ANONYMES

PARIS : 01 43 72 12 72/ 06 28 23 03 19  
permanence de 18h à 20h.

## SOINS - RÉDUCTION DES RISQUES - SUBSTITUTION

### RÉGIONS

#### CAARRUD ARGILE

69, Av Aristide Briand  
68200 MULHOUSE, tél. 03 89 59 87 60  
contact : [argile@argile.fr](mailto:argile@argile.fr)

#### MÉDECINS DU MONDE

Mission RdR, Bus  
2 rue des Étables COURRIER  
33000 BORDEAUX, tél : 05 56 92 51 89

#### CAARRUD ESPACE

Accompagnement social et/ou professionnel, RdR, écoute et parole, prévention VIH.  
40, rue Perrier 45200 MONTARGIS,  
tél. 02 38 28 77 80  
contact : [espace.asso@wanadoo.fr](mailto:espace.asso@wanadoo.fr)

#### AVASTOFA

73, bd de Stalingrad - 83500 LA-SEYNE-SUR-MER accueil de 9h à 12h,  
tél. 04 98 00 25 05

#### CSST SOLEA

73, Grande Rue 25000 BESANCON,  
tél.03 81 83 03 32 contact : [solea@addsea.fr](mailto:solea@addsea.fr)

#### CEID

24, rue du Parlement Saint-Pierre  
33000 BORDEAUX, tél. 05 56 44 84 86  
contact : [ceid@ceid.asso.fr](mailto:ceid@ceid.asso.fr)

#### CAARRUD LA PLAGES

Du lundi au vendredi (9H-12H/13h30 -17h00)  
2, rue des Tanneries  
43000 Le Puy-en-Velay, tél. : 04 71 04 94 47  
contact : [laplage-cdpa43@wanadoo.fr](mailto:laplage-cdpa43@wanadoo.fr)

#### POINT ÉCOUTE DROGUES

Hôpital de Soissons (méthadone)  
46, avenue du Général de Gaulle  
02200 SOISSONS, tél. 03 23 75 74 38  
contact : [point.pointecoute@ch-soissons.fr](mailto:point.pointecoute@ch-soissons.fr)

#### ANPAA 83 - CSST

Centre méthadone  
8, rue Pressencé  
83000 TOULON, tél. 04 94 92 53 50  
contact : [csstoulon@anpa.asso.fr](mailto:csstoulon@anpa.asso.fr)

#### CAARRUD PASSERELLE 39

35, Cours Sully  
39000 LONS-LE-SAUNIER,  
tél. 03 84 24 66 83  
contact : [passerelle39@wanadoo.fr](mailto:passerelle39@wanadoo.fr)

#### LA ROSE DES VENTS

Accueil de jour et soins  
32, rue Roger Salengro  
44600 SAINT-NAZAIRE, tél. 02 40 01 96 12  
contact : [asso.larosedesvents@wanadoo.fr](mailto:asso.larosedesvents@wanadoo.fr)

#### SID'ARMOR

1, rue du Pont Chapet  
22000 SAINT-BRIEUC, tél : 02 96 33 05 98  
contact : [sidarmor@9business.fr](mailto:sidarmor@9business.fr)

#### CENTRE CÈDRE BLEU

8, av de Bretagne 59000 LILLE,  
tél. 03 20 08 16 61/fax 03 20 08 16 69  
contact : [cedre.bleu@wanadoo.fr](mailto:cedre.bleu@wanadoo.fr)

#### ASCODE

12 rue de la Tonnellerie BP 52070  
66011 PERPIGNAN Cedex  
tél. 04 68 68 31 41  
contact : [secret.ascode@free.fr](mailto:secret.ascode@free.fr)

#### INTERMÈDE CLÉMENCE ISAURE

du lundi 9h30 au vendredi 15h30  
2 bis, rue Clémence Isaure  
31500 TOULOUSE, tél. 05 34 45 40 40  
contact : [laboutique42@hotmail.com](mailto:laboutique42@hotmail.com)

#### CENTRE AMPTA

15, rue Saint Cannat  
13002 MARSEILLE, tél. 04 91 90 09 32

## LA TRE'V

26, rue émile Zola  
30600 VAUVERT, tél. 04 66 88 75 30  
contact : latrev@wanadoo.fr

## RUPTURES

36, rue Burdeau  
69001 LYON, tél. 04 78 39 34 89  
contact : ruptures@wanadoo.fr

## ESPACE INDÉPENDANCE

12, rue Kuhn  
67000 STRASBOURG, tél. 03 88 52 04 04  
contact : contact@espace-independance.org

## PARIS IDF

### ASSOCIATION CHARONNE

3, quai d'Austerlitz  
75013 PARIS, tél. 01 45 83 22 22  
contact : charonne@charonne.asso.fr

### CIDAG – CMS DE BELLEVILLE

218, rue de Belleville  
75020 PARIS, tél. 01 40 33 52 00

### CAARRUD FRESSONNE ACCUEIL

3 RUE HOCHÉ  
91260 JUVISY, tél. 01 60 48 57 60  
contact : eaetampes@wanadoo.fr

### CEDAT

122, bd Carnot 78200 MANTES-LA-JOLIE,  
tél. 01 30 63 77 90  
contact : cedatmantes@ch-versailles.fr

### CLINIQUE LIBERTÉ

10, rue de la Liberté 92220 BAGNEUX  
tél. 01 45 36 11 20, fax 01 46 65 22 46  
contact : aslibert@wanadoo.fr

### CAARRUD GAÏA PARIS

62 bis, rue Parmentier  
75011 PARIS, tél. 01 77 72 22 00  
contact : elisabeth.avril@gaia.easy-  
netonline.net  
**Mission xbt (Mdm)**  
Analyse de produits (mercr. 18h-20h)  
tél. 01 43 14 81 68  
contact : xbt@medecinsdumonde.net

### ÉMERGENCE

6, rue de Richemont 75013 PARIS  
tél. 01 53 82 81 70  
contact : emergence@imm.fr

### HÔPITAL FERNAND-WIDAL

Espace Murger - 200, rue du Faubourg-  
Saint-Denis 75010 PARIS, tél. 01 40 05 42 14  
contact : espace.murger@lrb.aphp.fr

## LA FRATRIE

Centre méthadone et consultation  
20, av du Général Gallieni  
tél. 01 41 37 68 68  
Hébergement  
21, rue de l'Église  
92000 NANTERRE  
contact : lafratrie@wanadoo.fr

## LE TRAIT D'UNION

Centre de consultation  
154, rue du Vieux Pont de Sèvres  
92100 BOULOGNE, tél. 01 41 41 98 01  
contact : contact@trait-union.org

## MARMOTTAN

17, rue d'Armaillé  
75017 PARIS, tél. 01 45 74 00 04

## PROSES

le lundi 11h-16h et le mercredi 14h-19h30  
Douche, machine à laver, vestiaires...  
89 bis, Alexis Pesnon  
93100 MONTREUIL, tél. 01 43 60 33 22

## VISA 94

tél. 01 45 16 38 53  
Unité mobile : port. 06 81 01 19 98  
Soins (méthadone, Subutex®)  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE  
contact : visa1@wanadoo.fr

## CAARRUD RÉSEAU VILLE-HÔPITAL 77 SUD

14 route de Montereau  
77000 MELUN, tél. 01 64 10 06 24  
équipe de rue : 06 77 81 50 50  
contact : caarud77sud@orange.fr

## CAARRUD ÉMERGENCES

77700 MARNE LA VALLÉE  
tél. 01 64 62 07 73 / 06 62 73 77 79  
contact : emergencies.mlv@wanadoo.fr

## DROGUES ET SOCIÉTÉ

42, rue Saint-Simon  
94000 CRÉTEIL, tél. 01 48 99 22 14  
contact : drogues.et.societe@wanadoo.fr

## LA CORDE RAIDE

6, Place Rutebeuf  
75012 PARIS, tél. 01 43 42 53 00  
contact : lacorderaide@wanadoo.fr

## MOSAÏQUE

40 ter, rue Marceau  
93100 MONTREUIL, tél. 01 48 57 02 06

## CSST ADAJE

9, rue Pauly - 75014 Paris, tél. 01 45 42 75 00  
contact : adaje.asos@adaje.org

## SOCIAL - JUSTICE/PRISON

### PARIS IDF

#### ARC EN CIEL

52, rue du Faubourg-Poissonnière  
75010 PARIS, tél. 01 53 24 12 00

#### BEAUREPAIRE

10h-13h / 14h-17h (fermé le mercr.  
ap-midi) 9, rue Beaurepaire,  
75010 PARIS, tél. 01 53 38 96 20  
contact : beaurepaire@charonne.asso.fr

#### BOUTIQUE PHILIPPE DE GIRARD

9h45-12h30/13h45-16h45  
86, rue Philippe de Girard  
75018 PARIS, tél. 01 46 07 94 84

#### SIDA PAROLES

Boutique (11h-16h), 8, rue Victor Hugo  
92700 COLOMBES, tél. 01 47 86 08 90

## INFORMATIONS

### RÉGIONS

#### FÉDÉRATION DES CIRC

BP3043, 69605 VILLEURBANNE CEDEX  
tél. 06 11 53 10 07  
www.circ-asso.org

### PARIS IDF

#### CHANVRE ET CIE

31, rue Voltaire,  
93100 MONTREUIL, tél. 01 48 51 78 25

#### CRIPS ÎLE-DE-FRANCE

Tour Maine-Montparnasse (4<sup>e</sup> étage)  
33, av du Maine, BP 53  
75755 PARIS Cedex 15  
tél. 01 56 80 33 33, fax 01 56 80 33 00  
www.lecrips-idf.net

#### LE KIOSQUE INFO SIDA ET TOXICOMANIE

36, rue Geoffroy l'Asnier  
75004 PARIS, tél. 01 44 78 00 00  
contact : documentation@lekiosque.org  
www.lekiosque.org

DROGUES INFO SERVICE : 0 800 23 13 13

CANNABIS : 0 811 91 20 20

ALCOOL : 0 811 91 30 30

TABAC : 0 825 309 310

FIL SANTÉ JEUNES : 0 800 235 236

SIDA INFO SERVICE : 0 800 84 08 00

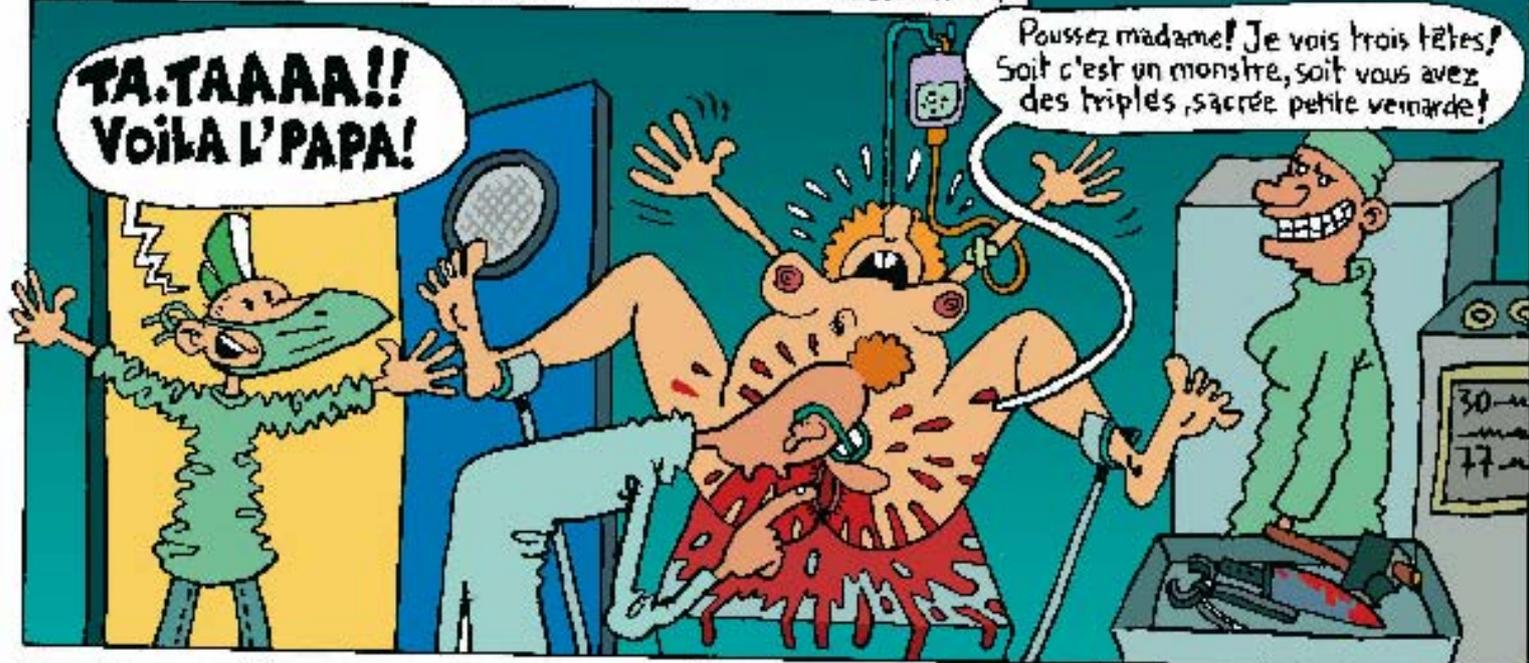
SIDA INFO DROIT : 0 810 636 636

SANTE INFO DROIT : 0 810 004 333

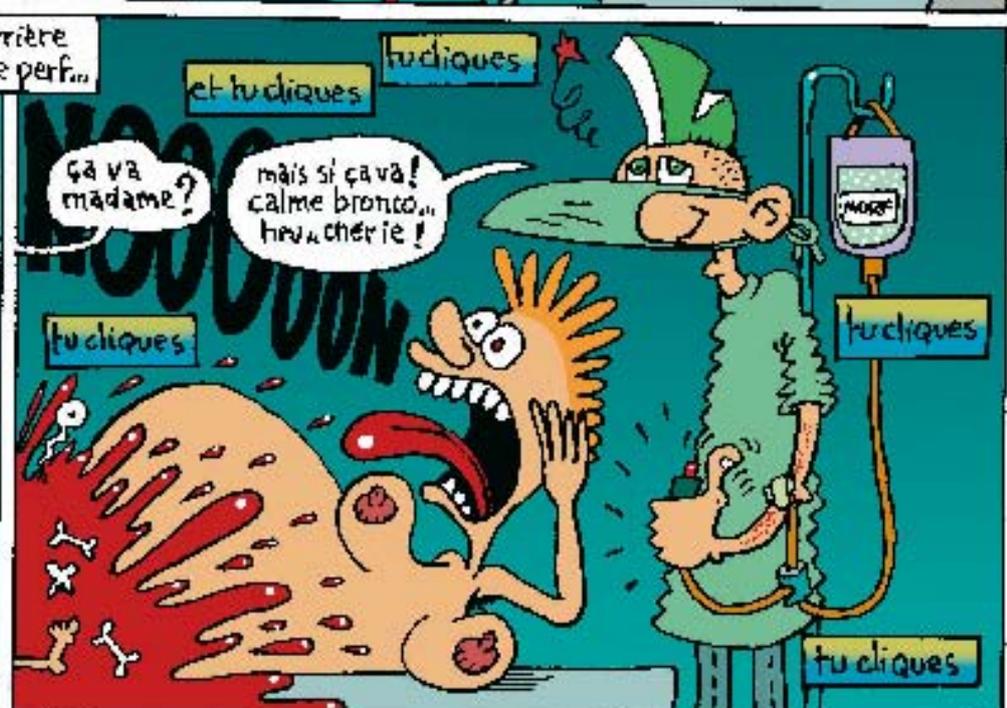
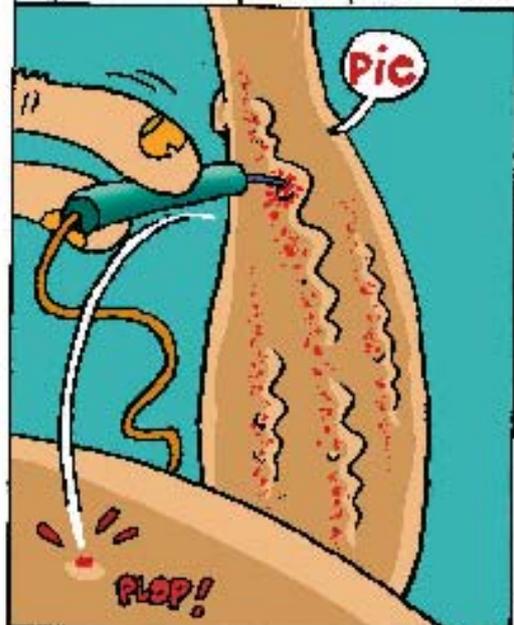
# BLOODI dans UN PLAN DE NOËL par Quin



Et t'as plus qu'à surgir dans le sein des saints du dessin: LA SALE D'ACCOUCHEMENT!



Tu te places alors astucieusement derrière la parturiente et opères un petit switch de perf...



Et voilà! tu as fait la bonne action de NOËL: tu l'as complètement défoncé A L'ŒIL!!



Mais ce n'est pas tout! Tu as évité à trois charmants bambins le terrible traumatisme de naître sous morphine, ainsi, grâce à toi peut-être deviendront-ils flics, curés ou militaires!?



heu... oui, bon, la maman est définitivement internée au pavillon des fous dangereux du doc. Kéliké, mais bon, hein... **NOBODY'S PERFECT!**



# REDUCTION DES MÉFAITS 2008

19<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE IHRA

«Vers une Approche Globale»

HARM REDUCTION 2008



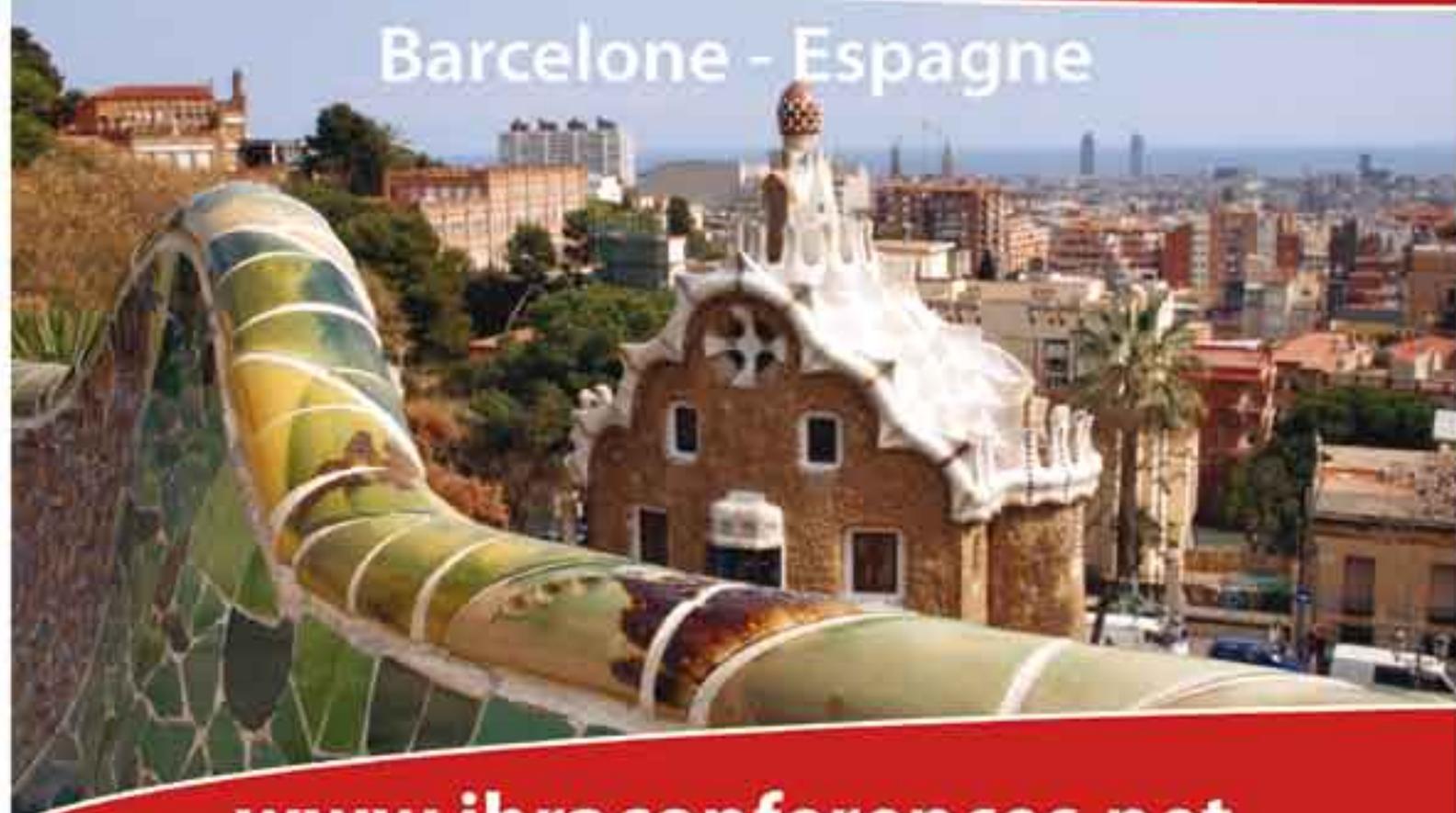
• 1400 participants sont attendus

• 240 présentations, 65 sessions et 300 posters

• Inscriptions payées avant le 21 janvier 2008 sont à prix réduits

## 11-15 MAI 2008

## Barcelone - Espagne



[www.ihraconferences.net](http://www.ihraconferences.net)